

Travail de bachelor pour l'obtention du diplôme Bachelor of Arts HES-SO en travail social

Haute École de Travail Social – HES-SO//Valais - Wallis

Sierre

04/11/2018

La libre adhésion

Quel concept ? Quelle place dans le
métier d'éducateur de rue ?

Réalisé par : Coline Gay-Crosier

Sous la direction de : Lévy Bernard

Promotion : Bac 15

Coline Gay-Crosier

HES-SO VALAIS BACHELOR OF ARTS TRAVAIL SOCIAL

Remerciements

Je remercie sincèrement toutes les personnes ayant contribué de près ou de loin à la rédaction de mon travail de bachelor et sans qui le résultat de cet écrit n'aurait pu être le même.

- *Monsieur Bernard Lévy, mon directeur TB, pour son suivi, ses conseils, son écoute, et son regard professionnel.*
- *Madame Valérie Gay-Crosier, pour ses relectures, ses conseils et son soutien.*
- *Jessica Duponchelle pour avoir accepté l'entretien et pour ses nombreux conseils.*
- *Edi Barro pour avoir accepté l'entretien.*
- *Martial Olive pour avoir accepté l'entretien.*
- *Sarah Furri pour avoir accepté l'entretien et pour m'avoir accordé l'opportunité de nommer l'ADDAP 13 et d'utiliser comme terrain d'enquête l'équipe littorale.*
- *Elisabeth Brun pour m'avoir accordé l'opportunité de nommer l'ADDAP 13 et d'utiliser comme terrain d'enquête l'équipe littorale.*
- *Les jeunes m'ayant accordé leurs temps pour les entretiens.*
- *Mes proches pour leur soutien sans faille, leurs encouragements, et la confiance qu'ils ont eue en moi.*

Remarques

Les opinions émises dans ce travail n'engagent que leur auteure.

Je certifie avoir personnellement écrit ce travail de bachelor et ne pas avoir eu recours à d'autres sources que celles référencées. Tous les emprunts à d'autres auteur·e·s, que ce soit par citation ou par paraphrase, sont clairement indiqués. Le présent travail n'a pas été utilisé dans une forme identique ou similaire dans le cadre de travaux à rendre durant les études. J'assure avoir respecté les principes éthiques tels que présentés dans le Code éthique de la recherche.

Afin de faciliter la lecture de ce travail et pour favoriser l'attention du lecteur, j'ai décidé d'utiliser la forme masculine pour nommer les personnes de sexe masculin et féminin.

Résumé

Ce travail de bachelor a pour thématique principale la libre adhésion dans le métier d'éducateur social, particulièrement dans le cadre de la prévention spécialisée. Le principe de libre adhésion est constamment cité dans les écrits, notamment concernant l'éducation de rue. Cependant d'après mes recherches, il n'est jamais développé. Je n'ai réussi à mettre la main sur aucun concept ni écrit scientifique sur la libre adhésion.

Le contenu de cette recherche a donc pour objectif de créer un essai conceptuel de la libre adhésion, ce qu'elle est, exige, représente et comporte.

Dans un premier temps, suite à l'introduction, j'ai construit un cadre théorique contenant des concepts voisins ou complémentaires à la libre adhésion tels que « l'empowerment », « la prévention spécialisée », « l'anonymat », « l'absence de mandat nominatif », « les postures affective et normative ».

Suite au contexte théorique se trouve l'explicitation des démarches méthodologiques. Y sont développés le terrain d'enquête, les échantillons de populations et les différents moyens de récoltes de données contenant l'analyse de l'activité et des entretiens individuels.

L'analyse confronte mon interprétation de la libre adhésion, mon essai de conceptualisation, avec différents points de vue, tant du côté des bénéficiaires que des professionnels. Les théories ressorties de mes analyses peuvent être classées en trois catégories : les aspects contextuels, la posture de l'éducateur et les résultats attendus.

Arrivent ensuite les différents bilans de ma recherche, les réponses aux hypothèses, aux questions de recherches, ses limites, mes réajustements, mon avancée personnelle et professionnelle, mais aussi des questionnements nouveaux découlant des résultats obtenus.

Mots-clefs

Éducation sociale – libre adhésion - prévention spécialisée – travail hors murs – éducateur de rue

TABLE DES MATIÈRES

Table des illustrations	6
1. Introduction	8
1.1 Choix de la thématique	8
1.2 Question de départ.....	9
1.2.1 Motivations.....	9
1.2.2 Formulation de mes questions :	9
1.3 Objectifs	9
1.3.1 Objectifs professionnels.....	9
1.3.2 Objectifs théoriques	9
1.4 Les hypothèses	10
1.4.1 Tiré de la pratique	10
1.4.2 Prévention spécialisée et libre adhésion	10
1.4.3 La libre adhésion est conceptualisable.....	10
2. Cadre conceptuel	11
2.1 Quels concepts développés ?	11
2.2 L'empowerment	11
2.2.1 Le concept :	11
2.2.2 En résumé :	13
2.2.3 De l'empowerment au pouvoir d'agir	13
2.2.4 En résumé.....	15
2.2.5 Liens explicites avec la libre adhésion :	15
2.3 La prévention spécialisée	16
2.3.1 Le concept	16
2.3.2 En résumé.....	18
2.3.3 Lien explicite avec la libre adhésion	18
2.4 L'absence de mandat nominatif	19
2.4.1 Le concept :	19
2.4.2 En résumé :	19
2.4.3 Liens explicites avec la libre adhésion :	19
2.5 L'anonymat	20
2.5.1 Le concept :	20
2.5.2 En résumé :	21
2.5.3 Liens explicites avec la libre adhésion :	22
2.6 Les postures : normative et affective	22

2.6.1	Le concept	22
2.6.2	En résumé.....	24
2.6.3	Liens explicites avec la libre adhésion	24
3.	Démarche méthodologique.....	25
3.1	Terrain d'enquête	25
3.1.1	Marseille.....	25
3.1.2	Troisième arrondissement / Felix Pyat	25
3.2	L'échantillon	27
3.2.1	Membre des cadres	27
3.2.2	Professionnels	27
3.2.3	Jeunes.....	27
3.3	Outils de recueil des données	28
3.3.1	Analyse de l'activité.....	28
3.3.2	Entretiens	28
3.3.3	Deux outils	29
3.4	Aspects éthiques	29
3.4.1	Envers l'échantillon de professionnels	29
3.4.2	Envers l'échantillon de jeunes.....	29
4.	Contexte de la recherche.....	30
4.1	Contexte « module libre ».....	30
4.2	Descriptif du projet	30
4.2.1	<i>D'une réalité à l'autre une histoire de partage</i>	30
4.2.2	<i>Donnons-leur la parole</i>	30
4.3	But du projet.....	31
4.4	Explication du choix de terrain	32
5.	Analyse.....	33
5.1	Méthodologie de mon analyse	33
5.1.1	Déroulement et composition.....	33
5.1.2	En résumé.....	34
5.2	Présentations des Échantillons de personnes interviewées	35
5.2.1	La Membre des cadres	35
5.2.2	Les éducateurs	35
5.2.3	Les jeunes.....	35
5.2.4	En résumé.....	35
5.3	Face à l'extrait	36
5.3.1	L'extrait.....	36
5.3.2	Réactions des professionnels	36

5.3.3	Réactions des jeunes.....	37
5.3.4	À retenir.....	38
5.4	Travail prescrit pour l'analyse de l'activité.....	38
5.5	1 ^{ère} rencontre.....	39
5.5.1	En récit.....	39
5.5.2	Si l'on théorise.....	40
5.5.3	En résumé.....	44
5.6	2 ^{ème} Rencontre.....	44
5.6.1	En récit.....	44
5.6.2	Si l'on théorise.....	45
5.6.3	En résumé.....	49
5.7	3 ^{ème} Rencontre.....	49
5.7.1	En récit.....	49
5.7.2	Si l'on théorise.....	50
5.7.3	En résumé.....	52
5.8	Rebondissements.....	52
5.8.1	En récit.....	52
5.8.2	Si l'on théorise.....	53
5.8.3	En résumé.....	56
5.9	La semaine internationale.....	56
5.9.1	En récit.....	56
5.9.2	Si l'on théorise.....	57
5.9.3	En résumé.....	61
5.10	Le retour à Marseille.....	61
5.11	Éléments supplémentaires ressortis.....	62
5.11.1	En théorisation.....	62
5.11.2	En résumé.....	66
5.12	Synthèse de mon analyse.....	67
6.	Vérification des hypothèses :.....	68
7.	Pistes de réflexion et d'action.....	71
7.1	Et si l'on parlait de proximité.....	71
7.2	Une place dans la formation théorique.....	71
8.	Bilan des questions de recherche et des objectifs.....	72
8.1	Bilan des questions de recherche :.....	72
8.2	Bilan sur les objectifs de la recherche.....	72
8.2.1	Objectifs professionnels.....	72
8.2.2	Objectifs théoriques.....	73

9.	Bilan du processus d'apprentissage	74
9.1	Limites de la recherche et réajustements.....	74
9.1.1	Les échantillons.....	74
9.1.2	Faire avec la libre adhésion et la distance	74
9.1.3	La difficulté de l'exercice.....	75
9.2	Bilan personnel.....	75
9.2.1	L'organisation	75
9.2.2	La Confiance en soi	75
9.2.3	L'orthographe et la syntaxe	76
9.2.4	Acquisition.....	76
9.3	Positionnement professionnel	76
10.	Conclusion	77
10.1	Résumé des résultats	77
10.2	Et son avenir.....	77
10.3	Emergence de nouveaux questionnements	78
11.	Références.....	79
11.1	Bibliographie	79
11.2	Sitographie.....	80
11.3	Images.....	80
12.	Annexes	81
12.1	Questions des entretiens	81
12.2	Accord du groupe ADDAP 13.....	83
12.3	Accord des créatrices du module libre.....	84

TABLE DES ILLUSTRATIONS

2.2.2	Schéma résumant l'empowerment	13
2.2.4	Schéma résumant l'empowerment au pouvoir d'agir	15
2.3.2	Schéma résumant la prévention spécialisée	18
2.4.2	Schéma résumant l'absence de mandat nominatif	19
2.5.2	Schéma résumant l'anonymat	21
2.6.2	Schéma résumant les postures, affective et normative	24
5.1.2	Schéma résumant le déroulement de mon analyse	34
5.2.4	Schéma résumant l'échantillon de ma recherche	35
5.5.3	Schéma résumant les éléments théoriques de la 1 ^{ère} rencontre	44
5.6.3	Schéma résumant les éléments théoriques de la 2 ^{ème} rencontre.....	49

5.7.3 Schéma résumant les éléments théoriques de la 3 ^{ème} rencontre	52
5.8.3 Schéma résumant les éléments théoriques des rebondissements	56
5.9.3 Schéma résumant les éléments théoriques de la semaine en Suisse	61
5.11.1 Classification de récolte des données sur une question.....	66
5.11.2 Schéma résumant les éléments théoriques ressortis des entretiens	66
5.12 Synthèse générale de la recherche en schéma	67

1. INTRODUCTION

Qu'est-ce que la libre adhésion ? Un concept ? Une pratique ? Un outil pour le travailleur social ? Une approche spécifique à une branche du travail social ? Un outil qui modifie la posture professionnelle ? Une remise en question constante ? Un synonyme d'empowerment et du pouvoir d'agir ? Comment la définir et l'expliquer ? Quelle place a-t-elle dans notre métier ?

1.1 CHOIX DE LA THÉMATIQUE

Si j'ai fait le choix de cette thématique, c'est avant tout pour répondre à toutes ces questions qui trouvent leurs origines dans différentes situations et pour différentes raisons. Il est donc important pour moi de vous exposer la raison principale qui me pousse à partir sur cette voie. Si je me questionne sur la place de la libre adhésion dans le métier d'éducateur social et sur sa signification réelle, c'est parce qu'à travers mon parcours de formation je me suis d'abord confrontée à l'aide contrainte, pour ensuite découvrir la libre adhésion.

J'ai, durant ma maturité sociale, travaillé dans un foyer pour jeunes en difficultés, principalement familiales, parfois de comportements. Bien que je m'y sois beaucoup plu, la professionnelle en devenir que je suis a eu de la peine à se retrouver totalement en accord avec l'aspect d'aide contrainte.

Suite à cette expérience, j'ai effectué ma première période de formation pratique (FP1), au sein d'une équipe d'éducateurs de rue (association groupe ADDAP 13), à Marseille. Dans ce contexte, la prévention spécialisée a pour principe fondamental, la libre adhésion.

Cette approche m'a beaucoup plu. Elle me paraît pleine de sens, car, à mes yeux, elle est un moteur constant de remise en question pour le travailleur social. N'étant pas imposé au public, il faut savoir s'adapter et créer une approche motivant la personne à investir le lien. Chaque approche de chaque individu est différente. Les réactions ne sont jamais les mêmes et bien que certains outils utilisés dans la prise de contact soient récurrents il faut constamment s'adapter, s'ajuster à la personne se trouvant en face.

Une fois le contact pris, le lien établi, il faut savoir l'entretenir, l'investir et le faire durer. Si le travailleur social ne maintient pas le lien, il risque de perdre contact avec la personne suivie. C'est donc un investissement constant de la part de l'éducateur.

Après ma FP1 en tant que stagiaire éducatrice de prévention, j'ai réalisé être beaucoup plus à l'aise avec l'approche de la libre adhésion, du « aller vers ». De plus, en me retrouvant à Marseille, j'ai pris conscience que cette approche était peu utilisée, dans le métier d'éducateur social en Valais.

C'est donc parce que la libre adhésion m'a beaucoup apporté et beaucoup appris, tant personnellement que professionnellement, que j'ai décidé de choisir ce thème. Voilà d'où vient cette forte envie d'approfondir mes approches, mes connaissances à son sujet et de me questionner sur cette pratique.

1.2 QUESTION DE DÉPART

Le choix de ma question a, lors de mes premières recherches, dû être redirigé.

1.2.1 MOTIVATIONS

Au départ, mon questionnement portait principalement sur la place de la libre adhésion en éducation sociale, dans notre culture. Je souhaitais comparer nos pratiques et celles utilisées en France, observer ses impacts directs dans la pratique et les possibilités de l'intégrer dans des structures basées sur une approche d'aide contrainte.

Pour pouvoir effectuer ces recherches et répondre clairement à ces interrogations, je devais commencer par l'explicitation du concept de libre adhésion. Après différentes démarches pour le trouver, j'ai pu constater qu'il n'existe pas d'écrit scientifique sur le concept de la libre adhésion. Il existe certes des témoignages d'éducateurs de prévention et des mentions de ce concept dans grand nombre de théories et explications de la prévention spécialisée, mais elle n'est jamais décortiquée, explicitée, conceptualisée.

Après avoir constaté cette réalité, j'ai trouvé cela intéressant de me questionner sur la possibilité de conceptualiser ou non la libre adhésion. J'ai donc décidé de me lancer dans un essai de théorisation, de conceptualisation de cette approche.

1.2.2 FORMULATION DE MES QUESTIONS :

Ma question de départ se retrouve donc modifiée. Étant donné que la prévention spécialisée ou travail hors murs, ne peut exister sans libre adhésion, je pose les questions suivantes :

- Comment les éducateurs de rue et les jeunes vivent-ils et définissent-ils la libre adhésion dans la prévention spécialisée ?
- Ai-je une bonne vision de la libre adhésion ?

1.3 OBJECTIFS

1.3.1 OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- Clarifier mes connaissances sur la libre adhésion.
- Mettre des mots sur l'outil de la libre adhésion.
- Comparer les différentes postures des professionnels.
- Confronter les différents points de vue des jeunes et des professionnels.
- Me familiariser aux concepts principaux de la prévention spécialisée.
- Créer des outils de recueil d'informations.

1.3.2 OBJECTIFS THÉORIQUES

- Déterminer les différents aspects du principe de libre adhésion.
- Développer mes connaissances au sujet des concepts proches de la libre adhésion.
- Être capable de faire des liens entre ces différents concepts et la libre adhésion.
- Développer une base théorique de la libre adhésion, basée sur la pratique.
- Ressortir des éléments clefs de la libre adhésion.

1.4 LES HYPOTHÈSES

Dans mes démarches, et en préambule aux réponses que je pourrais obtenir, je peux émettre trois hypothèses principales.

1.4.1 TIRÉ DE LA PRATIQUE

- La libre adhésion est un concept implicite tiré d'une pratique.
 - ➔ Au sujet de cette hypothèse, je n'ai malheureusement pas pu me baser sur des connaissances scientifiques avérées. Mais c'est une déduction découlant du fait que bien que cette dernière n'ait pas encore été développée dans la littérature ni étudiée de façon spécifique, elle est constamment présente dans la pratique de la prévention spécialisée. C'est pourquoi j'é mets l'hypothèse que c'est un aspect découlant de la pratique.
Pour cette dernière, les variables observables ont été les renseignements que j'ai obtenus lors de mes recherches au sujet d'écrits scientifiques et que je n'avais, au préalable, pas trouvés.

1.4.2 PRÉVENTION SPÉCIALISÉE ET LIBRE ADHÉSION

- La prévention spécialisée ne peut être dissociée de la libre adhésion.
 - ➔ Dans chaque écrit que j'ai découvert et lu sur la prévention spécialisée, j'ai pu constater que la libre adhésion était un principe fondamental et indissociable de cette dernière.
Au sujet des variables observables, j'ai pu à nouveau me baser sur une collecte d'informations sous forme d'entretiens, d'échanges et d'analyses de l'activité visant à vérifier l'importance de la libre adhésion dans la prévention spécialisée.

1.4.3 LA LIBRE ADHÉSION EST CONCEPTUALISABLE

- La libre adhésion est une pratique pouvant être conceptualisée.
 - ➔ Le but de mon travail de bachelor et de mes analyses était de produire un essai de conceptualisation de cette pratique.
Les variables observables se sont retrouvées dans les différentes théories ressorties lors de mes analyses.

2. CADRE CONCEPTUEL

Étant confrontée au constat qu'il n'existe pas d'écrit scientifique à ce sujet, j'ai décidé de développer certains concepts voisins ayant des similitudes ou des liens fondamentaux avec ce dernier. Le but étant d'en ressortir les points communs, les aspects comparables, les interdépendances, etc. Cette démarche m'a permis de créer une base d'informations concernant la libre adhésion.

2.1 QUELS CONCEPTS SERONT DÉVELOPPÉS ?

Après quelques recherches et réflexions, j'ai décidé de développer :

- L'empowerment
- Le pouvoir d'agir
- La prévention spécialisée
- L'anonymat
- L'absence de mandat nominatif
- La posture normative et affective

2.2 L'EMPOWERMENT

2.2.1 LE CONCEPT :

Il est nécessaire de savoir que l'empowerment existe depuis des dizaines d'années. En effet malgré le fait qu'il ne soit, à l'époque, pas nommé « empowerment », différentes approches sociétales sont à la base de ce terme. Voici donc un bref historique de la création de ce concept.

En 1930, Saul Alinsky écrivain sociologue, se rend dans l'un des quartiers les plus précaires de Chicago. Il y théorise les choses mises en place avec et par la population. Par le soutien d'un éducateur social, différentes actions permettent à la population de se rendre compte de l'injustice de la situation. Suite à cette prise de conscience collective, il les soutient dans des démarches diverses pour changer les choses. Par exemple, manifestations, pétitions, boycotts, etc. Il ne fait pas « pour eux », mais « avec eux ». Ce mouvement nommé « *community organizing* » est l'une des premières approches pouvant être identifiées comme similaires à l'empowerment. Cette approche se base sur différentes étapes :

- Observer puis s'intégrer
- Faire émerger collectivement les problèmes
- Commencer par une victoire facile
- Organiser et intensifier les luttes
- Se rendre inutile et partir

(Tilman & Grootaers, 2018) (Saul, 1975)

Dans les années 1960, Paulo Freire met en place une théorie qui est aujourd'hui l'un des piliers de l'empowerment. Ce pédagogue brésilien parle des pratiques de conscientisation. Dans son ouvrage « L'éducation : pratique de la liberté » il met en avant le fait que l'individu se retrouve enfermé dans un schéma où il ne se sent plus sujet de sa vie, mais objet de la

société. Dès lors, il n'a pour attitude que la soumission et l'acceptation de la situation. Il fait alors partie d'une « totalité » opaque qu'il ne peut comprendre, décortiquer, interroger.

Aux yeux de cet auteur, il est primordial de pousser l'humain à une attitude critique permanente. Ce n'est qu'à travers cette dernière qu'il peut se reconnecter au besoin primaire d'intégration et sortir de ce mécanisme d'adaptation et de soumission au système. Dès lors qu'il prend conscience de sa réalité, de ce qui l'entoure et du fonctionnement du système, il peut alors agir sur son quotidien et redevenir acteur de sa vie.

Cependant pour entrer dans cette attitude critique permanente il est nécessaire d'en avoir les outils. On revient alors à la pédagogie. Soit le fait de transmettre à l'autre, de "faire avec", donc de lui offrir l'éducation nécessaire pour pouvoir être acteur de sa vie. On quitte dès lors l'idée de « faire pour », et ce, dans le but de permettre à l'individu d'atteindre sa liberté.

Son regard sur « l'empowerment » se construit en quatre étapes :

- Changer de regard sur sa condition
- Devenir un sujet qui pense par lui-même
- Agir
- Atteindre la liberté

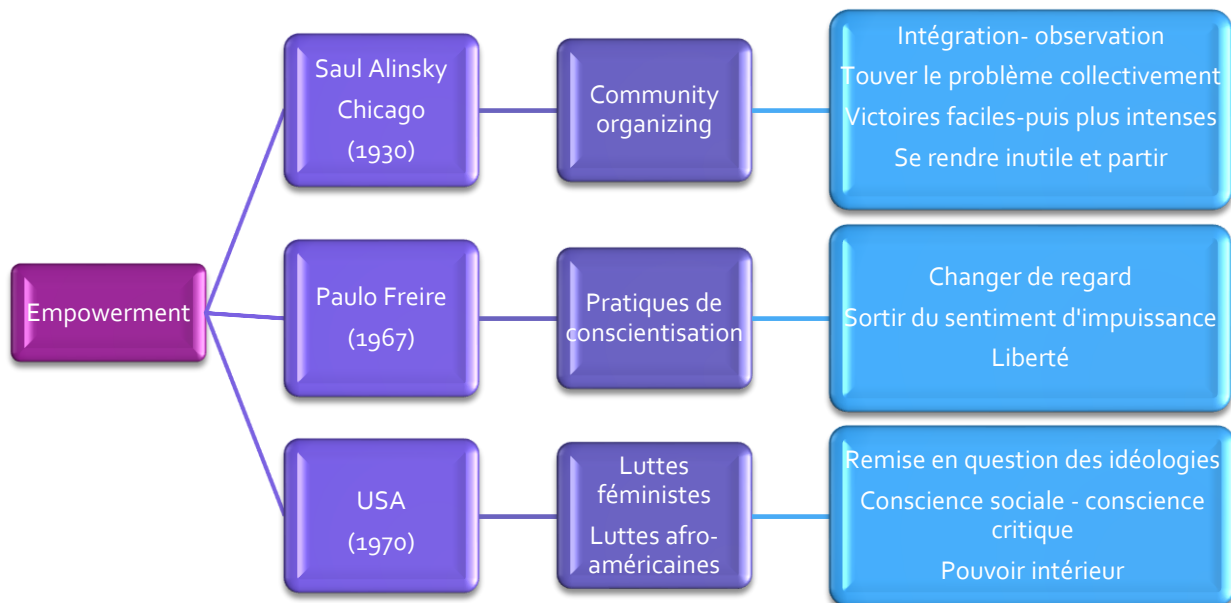
(Tilman & Grootaers, 2018) (Freire, 1967)

Il faut cependant attendre les années 70 pour que le terme empowerment se retrouve diffusé plus largement par la société. Il trouve sa place et son développement à travers les luttes féministes, mais aussi par les militants des mouvements noirs, qui se battent pour que leur communauté soit reconnue politiquement. Aux USA les groupements féministes et les mouvements des femmes battues, vont agir dans le but de sortir de la victimisation contre l'emprise que les hommes ont sur elles.

L'empowerment est reconnu en tant que « *un processus présenté comme égalitaire, participatif et local, par lequel les femmes développent une « conscience sociale » ou une « conscience critique » leur permettant de développer un « pouvoir intérieur » et d'acquérir des capacités d'action, un pouvoir d'agir à la fois personnel et collectif tout en s'inscrivant dans une perspective de changement social* ». (Bacqué & Biewener, 2013, p. 8) (Tilman & Grootaers, 2018)

Cette définition reste actuelle. Elle est transposable à tout type de population. Elle permet de prendre en compte la capacité de l'individu et du collectif à agir sur son environnement après un processus de conscientisation. Elle le considère comme acteur direct de sa vie. Cette approche tient une part importante dans le domaine du travail social, de la psychologie, etc.

2.2.2 EN RÉSUMÉ :



résumé 1

2.2.3 DE L'EMPOWERMENT AU POUVOIR D'AGIR

Le pouvoir d'agir est l'une des nombreuses traductions du terme « empowerment ». En effet durant mes recherches j'ai pu constater que le pouvoir d'agir n'était pas un concept en tant que tel. Mes lectures m'ont appris que le concept d'empowerment était difficile à traduire. Aucune formulation française ne semble convenir totalement. Il existe cependant de nombreuses traductions, qui sont plus ou moins correctes.

Voici donc quelques traductions existantes et explicitées par Le Bossé (psychosociologue) dans son article : *De l'«habilitation» au «pouvoir d'agir»: vers une appréhension plus circonscrite de la notion d'empowerment* :

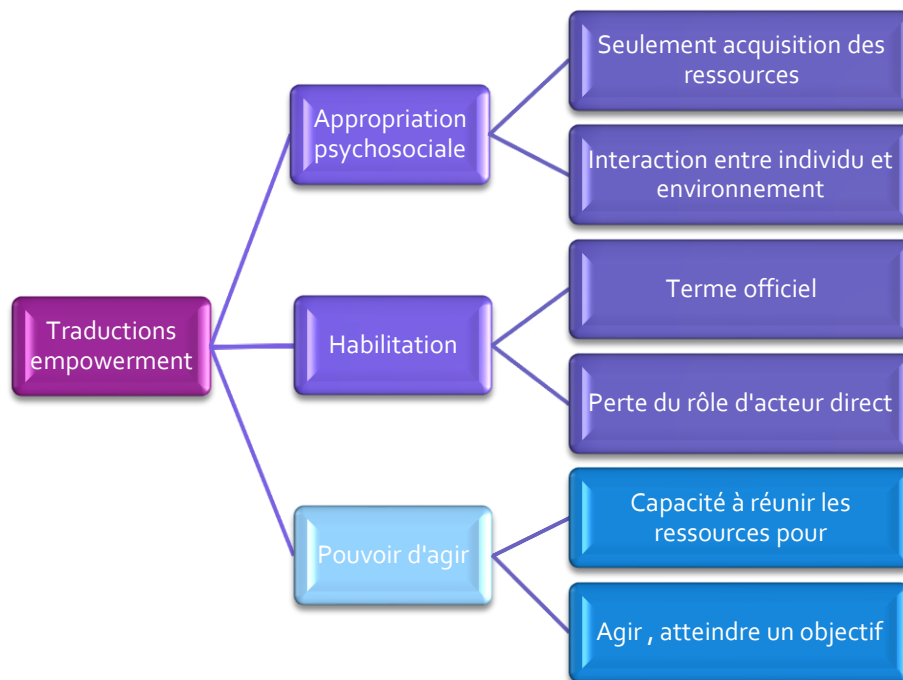
- Appropriation psychosociale :
 - Dans cette traduction, l'appropriation fait référence au fait que l'individu acquière les outils, les ressources et la conscientisation. Dans le terme psychosocial, on y lit « la psychologie » de l'individu et « la société ». Il y a donc une référence à l'interaction entre l'environnement et l'individu.
 - Cependant, il n'y a en soit pas d'aspect concret, d'aboutissement autre que l'appropriation des ressources. Et même si le concept d'empowerment contient dans son processus une acquisition des connaissances, il ne peut s'y résumer. De plus lorsque l'on utilise le terme appropriation, on y lit plus un « devoir » qu'un « pouvoir ». Par ex. : « il est nécessaire que la population s'approprie la problématique ».

- Habilitation :
 - Terme choisi par l'Office de la langue française pour traduire l'empowerment. Ce terme a comme sens *rendre apte*.
 - Dans cette traduction, ce qui peut être remis en question, est le fait qu'on y lit une transmission unilatérale. L'individu ne fait alors que recevoir les connaissances, les compétences puis les assimile. On lui enlève donc, d'une certaine façon, son rôle d'acteur dans la situation.

- Le pouvoir d'agir
 - Cette traduction prend en compte de nombreux aspects de l'empowerment, par le fait que, dans la traduction, le terme « pouvoir » signifie je cite : « *cette nécessité de réunir les ressources individuelles et collectives à l'accomplissement de l'action envisagée* » (Le Bossé, 2003, p. 45) on y voit donc l'aspect du « pouvoir » soit la « capacité à » et de « l'agir » soit « le fait de faire ». Il s'agit donc d'utiliser ses propres outils pour se mettre soi-même en action. Pour cela, la prise en compte de l'environnement est nécessaire. (Le Bossé, 2003)
 - Il manque cependant dans cette formulation, la notion de processus d'acquisition des ressources. Pour corriger cet aspect, il serait intéressant de parler de « développement du pouvoir d'agir », on y lirait donc l'évolution amenant à cet aboutissement.

Le pouvoir d'agir est considéré, d'après Le Bossé (2003), comme la meilleure traduction française de l'empowerment. On peut y percevoir quelques nuances, se questionner sur certains aspects de cette traduction, cependant elle est actuellement considérée comme une référence.

2.2.4 EN RÉSUMÉ



résumé 2

2.2.5 LIENS EXPLICITES AVEC LA LIBRE ADHÉSION :

L'empowerment ou pouvoir d'agir part donc de l'idée de base que l'individu est capable, qu'il a un pouvoir réel sur sa vie et sur son environnement. Cependant, pour ce faire, il faut prendre en compte la naissance du processus, c'est-à-dire la conscientisation par l'information. Cela rejoint le concept de libre adhésion dans le sens où, il véhicule également l'idée que l'individu est capable d'exprimer ses besoins et a les compétences de les détecter et de les communiquer, là où il peut trouver du soutien. Il est apte à chercher l'accompagnement nécessaire auprès d'éducateurs de prévention lorsque cela est nécessaire pour lui.

De plus, le fait de ne pas se sentir contraint lui permet d'avoir une place équivalente dans sa relation à l'autre. Il ne se retrouve pas face à un sentiment d'infériorité, n'est pas forcé à entrer dans une relation d'aide et peut, dès qu'il en a envie, décider de rompre ce lien. Il est maître de ses décisions.

Cependant, l'éducateur est aussi là pour l'encourager, le soutenir, l'accompagner et lui fournir les outils nécessaires. Il joue donc un rôle primordial dans le processus de l'empowerment, de la conscientisation. Il se doit d'investir le lien et de persister pour que le jeune ne sorte pas de la relation tant qu'il n'a pas atteint ses objectifs.

On peut donc penser que l'empowerment est un des concepts sur lesquels un éducateur de prévention spécialisée peut s'appuyer pour répondre à la libre adhésion et y trouver du sens.

En effet, sur le terrain, après que l'éducateur se soit fait repérer et ait fait connaître son rôle et ses services, c'est au jeune de choisir. Même si une prise de contact peut être initiée par

l'éducateur, c'est au jeune de décider d'entrer en relation et d'accepter le soutien, l'accompagnement. Ce libre choix le rend donc dès lors acteur de sa vie. L'empowerment est d'une certaine façon la réponse directe à la libre adhésion.

2.3 LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

2.3.1 LE CONCEPT

La prévention spécialisée est une branche de l'éducation sociale, respectivement éducation spécialisée en France. On l'appelle aussi travail de rue, travail hors murs, etc. C'est un modèle éducatif différent, voire à contrario de l'aide contrainte.

SON HISTOIRE

Bien qu'en France, les premières expériences reconnues comme fondatrices de la prévention spécialisée débutent à la fin de la Deuxième Guerre Mondiale, cette pratique se renforce à la fin des années 60 pour être finalement reconnue officiellement par un arrêté du 4 juillet 1972 intitulé : « arrêté relatif aux clubs et équipes de prévention ». Ce dernier contient les différents principes fondamentaux de la prévention spécialisée tels que la libre adhésion, l'anonymat et l'absence de mandat nominatif.

De nouvelles pratiques prennent forme, telles que des interventions sociales considérant les habitants de quartier comme acteurs directs. On peut d'ailleurs assimiler cette pratique au concept de l'empowerment et à ce qu'il représente.

Dès le 6 janvier 1986, la prévention devient l'une des missions de l'Aide Sociale à l'Enfance, dont les compétences sont transmises aux départements.

(Le Goaziou & Mucchielli, 2015) (Le Rest, 2001) (service publique, 2018)

CE QU'ELLE EST

Elle est centrée sur trois principes spécifiques expliqués ci-dessous : l'absence de mandat nominatif, l'anonymat et la libre adhésion étant l'élément central de mon TB.

Le but de cette approche est d'aller au contact des populations en difficultés et marginalisées, habitant des zones dites « prioritaires ». Mais qu'est-ce qu'une zone prioritaire ?

Appelée ZEP (Zone éducative prioritaire), c'est une zone géographique considérée comme « inégalitaire socialement », c'est-à-dire ayant un taux élevé d'échec scolaire, de chômage, de précarité, de délinquance, etc. Le but est alors d'augmenter les soutiens de différents types pour offrir des chances dites égales, aux jeunes de ces quartiers.

(Réjane, 2000)

La prévention spécialisée a certaines caractéristiques très spécifiques, dont les interventions dans les ZEP. L'éducateur va à la rencontre de la population directement dans ces zones et s'immerge alors dans son environnement. Il doit donc s'adapter au fonctionnement de l'espace sur lequel il travaille. On retrouve également cet aspect dans certaines interventions contraintes telles que celles des éducateurs AEMO (accompagnement en milieu ouvert).

Ce fonctionnement a pour objectif de laisser le sujet dans son environnement, son milieu de confiance et de confort et de lui permettre d'obtenir un accompagnement sans devoir pour ce faire, quitter ses repères.

Les éducateurs de rue interviennent sur trois axes différents :

- La présence sociale → qui consiste à déambuler dans le quartier pour observer, se faire voir, apprendre à connaître, mais aussi se faire connaître.

Il y a des moments distincts qui permettent d'atteindre différentes populations. Aux sorties des cours, ce sera plutôt des étudiants alors qu'en journée, il s'agira d'avantage d'enfants en décrochage scolaire, de jeunes sans-emplois. Le soir et la nuit, ce sera encore des individus avec d'autres problématiques.

Cet axe est celui qui favorise le mieux la prise de contact avec le public cible. En effet, c'est sur leur territoire qu'il est le plus facile de les trouver et d'entrer en communication avec eux. Le rôle du travailleur social est d'être un repère pour la population locale.

Cependant, il doit considérer que c'est lui qui rentre sur le territoire du jeune, c'est lui qui s'impose sur une zone n'étant pas « sienne ». Il doit donc s'adapter à certains codes sociaux et fonctionnements.

- L'accompagnement éducatif individualisé → est un suivi, ou accompagnement personnalisé que l'éducateur va mettre en place pour chaque jeune.

C'est le but de la présence sociale. En effet, après avoir interagi avec l'individu sur son territoire il est nécessaire de créer un lien de confiance pour pouvoir aider le jeune à exprimer ses propres besoins.

L'éducateur doit aider le jeune à poser des objectifs, entreprendre des projets, des démarches, en fonction des besoins identifiés. Il arrive que l'éducateur mette en place des projets collectifs. Cela arrive lorsque ces derniers répondent aux besoins de plusieurs jeunes, ce qui est le cas pour mon terrain d'enquête.

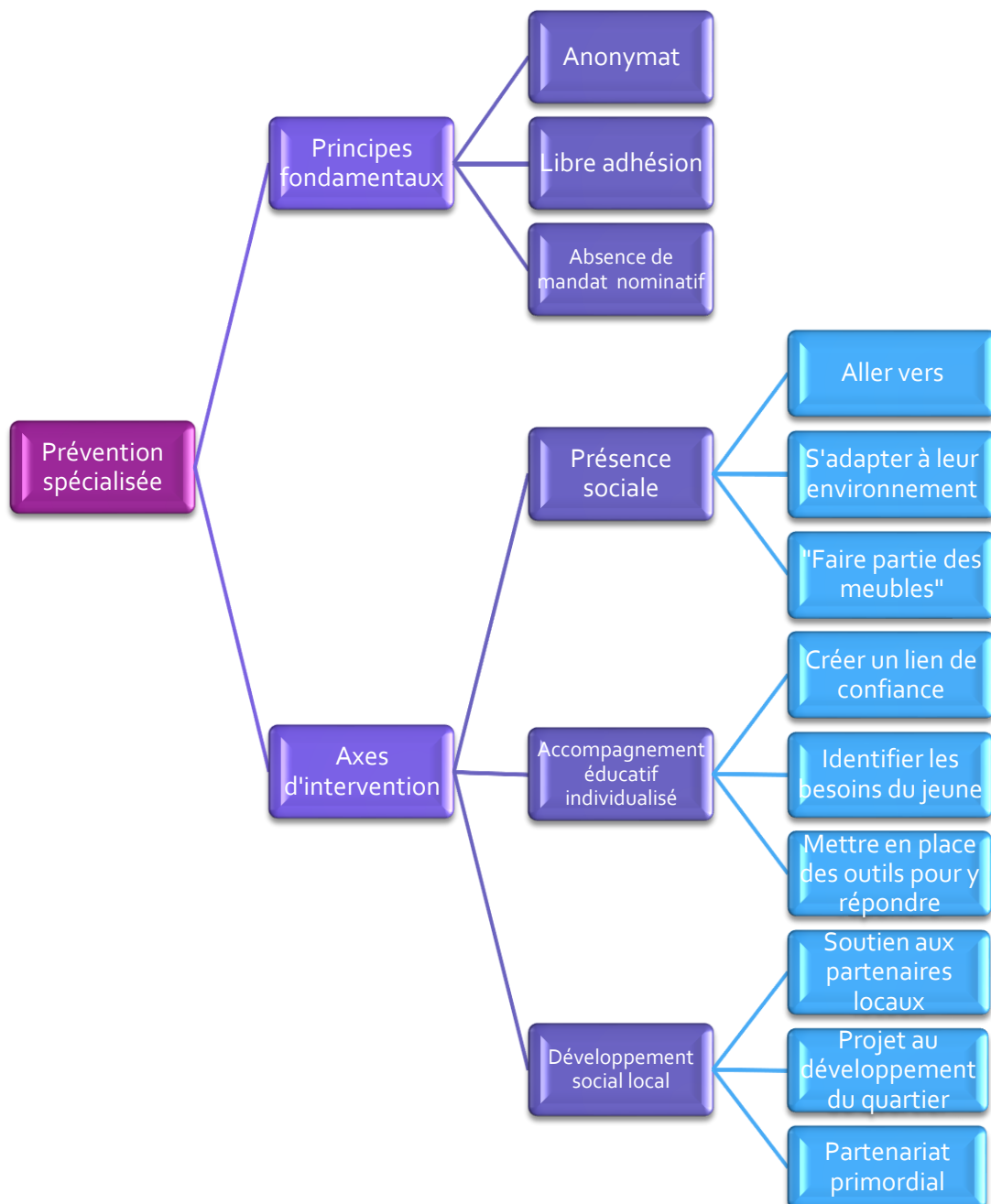
- Le développement social local → est le fait d'aider les partenaires locaux et le quartier à exister et à se développer.

Sur cet aspect, les éducateurs de prévention spécialisée soutiennent, aident, les partenaires locaux. Ils participent aux projets des associations locales, les mettent en avant. Ils mettent aussi en œuvre des projets d'embellissement du quartier, pour que les habitants soient satisfaits. Ils créent des animations de place sur leur territoire, toujours en collaboration avec les partenaires locaux.

(Duc, 2014) (Le Rest, Méthodologie et pratiques éducatives prévention spécialisée , 2004)

On constate donc que le quotidien de l'éducateur de prévention se répartit sur différentes actions. Lors de ma formation pratique au groupe ADDAP 13, l'éducateur devait répartir au mieux ses horaires pour que chacun de ces axes remplisse un tiers de son temps de travail.

2.3.2 EN RÉSUMÉ



résumé 3

2.3.3 LIEN EXPLICITE AVEC LA LIBRE ADHÉSION

Pour la prévention spécialisée, la libre adhésion est un élément indispensable. En effet, c'est un des principes fondamentaux de cette pratique.

Cette branche du travail social ne peut exister sans la liberté d'adhérer, même si dans de rares cas elle est évincée.

Dès lors qu'on travaille sous aide contrainte, on sort, d'une certaine façon, de la conception habituelle de la prévention spécialisée.

2.4 L'ABSENCE DE MANDAT NOMINATIF

2.4.1 LE CONCEPT :

L'absence de mandat nominatif est l'un des principes fondamentaux de la prévention spécialisée. Il fait partie du triangle de principes, indissociables à la prévention spécialisée. Il ouvre la possibilité de la libre adhésion et de l'anonymat.

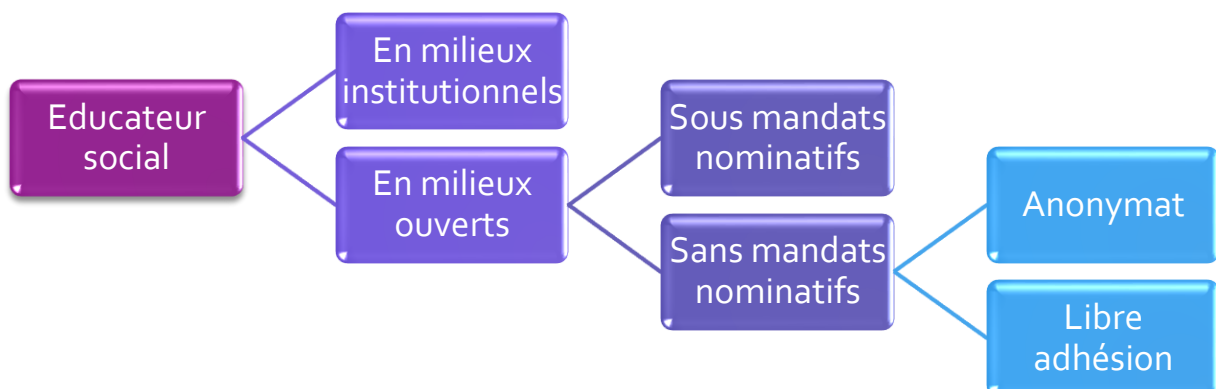
En effet, l'éducateur n'est pas mandaté pour s'occuper d'un individu en particulier, il ne se retrouve pas à devoir accompagner quelqu'un de précis. C'est une demande faite sur une globalité de jeunes, sur un territoire donné. Cette demande concerne un ensemble d'individus marginaux qui sont présents sur des zones dites prioritaires.

Cela se différencie dès lors d'autres éducateurs intervenant dans les milieux ouverts, tels que les éducateurs AEMO (accompagnement éducatif en milieu ouvert) qui sont mandatés pour une famille spécifique, une situation précise. Il existe aussi par exemple des éducateurs travaillant pour les tribunaux des mineurs.

Parfois, certains partenaires sollicitent un éducateur de prévention pour rencontrer un jeune en particulier. C'est lors de ce premier rendez-vous organisé que le jeune peut décider, ou pas, de collaborer avec l'éducateur. Cette décision est liée à la notion de libre adhésion. (Bonnet, (?))

Il est nécessaire de prendre en compte que cet élément est à la source des deux autres. C'est par cette absence de mandat nominatif que l'anonymat peut exister, ce dernier offrant l'opportunité d'adhérer librement.

2.4.2 EN RÉSUMÉ :



résumé 4

2.4.3 LIENS EXPLICITES AVEC LA LIBRE ADHÉSION :

L'interdépendance entre l'absence de mandat nominatif et la libre adhésion va de soi. En effet, si les éducateurs de prévention spécialisée étaient mandatés pour accompagner M. ou Mme Untel, ils imposeraient alors au jeune un suivi. La libre adhésion ne rentrerait donc plus en compte étant donné la contrainte de l'éducateur à suivre ce jeune. L'absence de mandat nominatif offre dès lors la possibilité de travailler sur un principe de choix, de liberté d'adhérer

à une relation d'aide. Ou, vu sous un autre angle, on accepte l'absence de mandat nominatif dans le but de favoriser la libre adhésion.

Dans la pratique cela permet d'aller au contact de tout jeune dès qu'il y a une ouverture à la relation. Il est alors possible d'offrir l'opportunité à chaque jeune d'un soutien ou d'un accompagnement personnalisé.

Dès lors que le jeune est au courant de ces possibilités, la libre adhésion entre en jeu. C'est alors à lui de choisir ce qui lui semble pertinent et comment il se sent face à « cette main tendue ».

En pratique, il peut arriver qu'un éducateur de prévention travaille en partenariat avec un éducateur de la protection juridique de la jeunesse qui lui, est sous mandat nominatif. Ce partenariat est mis en place dans le but d'éviter des doublons, et de se répartir les rôles et les tâches.

2.5 L'ANONYMAT

2.5.1 LE CONCEPT :

L'anonymat est l'un des trois axes fondamentaux de la prévention spécialisée. Il complète donc la libre adhésion et l'absence de mandat nominatif.

Tout d'abord, voici la définition du terme ANONYME, d'après le dictionnaire : « *se dit de quelqu'un dont on ignore le nom.* » (Larousse, 2018)

Pour expliquer ce concept dans la prévention spécialisée, je vais me baser sur différents écrits. Ce sont des documents concernant la loi de prévention de la délinquance et la nouvelle stratégie nationale de prévention de la délinquance, appliquées en France respectivement en 2007 et 2013. Si je me base sur ces documents, c'est parce que ces derniers ont un impact direct sur l'anonymat dans le cadre de la prévention spécialisée.

Dans le guide pratique sur la participation des équipes de prévention spécialisée à la mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention de la délinquance, j'ai trouvé le développement des limites de l'anonymat. Il est écrit, je cite : « *L'anonymat doit être totalement respecté dans les premiers temps de la rencontre tant que le jeune ne désire pas le lever. Mais toute démarche d'insertion et de reconnaissance sociale nécessite un travail de réseau, donc de l'évolution du respect de l'anonymat vers une pratique éthique de la confidentialité* » (secrétariat général du comité interministeriel de prévention de la délinquance, 2014, p. 8)

On constate dans cet extrait que malgré le principe de l'anonymat, l'éducateur se doit de travailler avec les partenaires locaux. C'est pourquoi il arrive souvent que, dans l'accompagnement du jeune, le professionnel se permette de lever cette absence nominative, pour aider le jeune à avancer dans ses démarches. Il est cependant important de préciser que cette démarche peut avoir lieu uniquement si elle profite au jeune. De plus, le professionnel attend son accord pour le faire. Il ne fait rien sans en discuter avec lui auparavant.

Autre aspect lié à la loi relative à la prévention de la délinquance entrée en vigueur en 2007, certaines situations sont à signaler obligatoirement : lors de personnes en danger, de familles nocives, etc. Par exemple : « *Lorsqu'il apparaît qu'un mineur est susceptible d'être en danger au sens de l'article 375 du Code civil, le coordonnateur ou le professionnel intervenant seul*

dans les conditions prévues au premier alinéa du présent article en informe sans délai le président du conseil général ; le maire est informé de cette transmission.» (République Française, 2007, p. article 8)

Cette citation nous confronte aux limites du secret professionnel. Malgré l'importance de le respecter, il peut parfois s'avérer que pour la sécurité du bénéficiaire voire de la société, il soit indispensable de le lever.

L'éducateur de prévention spécialisée a donc parfois pour rôle d'assumer la nécessité de lever le secret professionnel. Mais comment cette évaluation fonctionne-t-elle ? L'éducateur va dans tous les cas se concerter avec son équipe pour avoir plusieurs avis, positionnements. Cela sert parfois à le conforter ou à trancher. Il va même, selon la situation, se tourner vers ses chefs de secteurs ou toute autre hiérarchie.

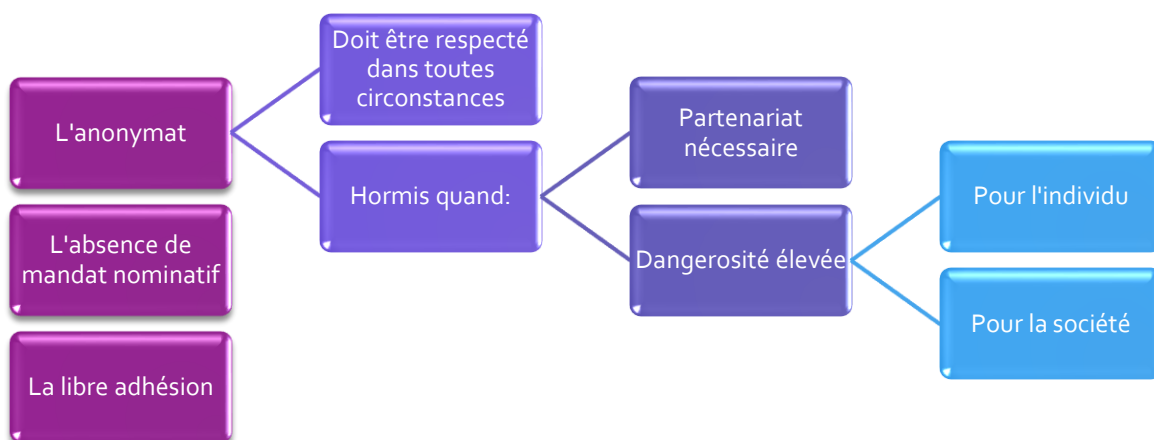
Il faut savoir qu'avant de faire un signalement, qui est l'étape la plus « dénonciatrice », l'éducateur peut faire remonter une information sous forme de « situation préoccupante ». Cette étape a pour fonction d'alerter les autorités du danger potentiel et leur laisser le temps d'investiguer.

Certaines situations types poussent tout éducateur au signalement, telles que : violences familiales, conjugales, agressions sexuelles, viols, danger de mort, mais aussi lorsque le jeune a porté atteinte à la vie d'un tiers, etc.

De plus, lors de la transmission de la situation, il est nécessaire d'informer le jeune concerné. Il serait d'ailleurs plus approprié de faire le signalement avec lui et de l'aider à y voir un sens.

Si ces situations sont très délicates à gérer, c'est parce que le lever du secret professionnel risque d'endommager le lien de confiance entre le bénéficiaire et le professionnel. Le jeune se sentant libre de se livrer sur les différents aspects de sa vie, et ce, en sachant que l'éducateur doit garder les informations pour lui. Il peut se livrer totalement sans crainte de représailles. S'il s'avère que l'éducateur se retrouve en situation de devoir « transgresser » ce principe, il met en péril la relation avec le jeune et il ne sera peut-être plus possible de poursuivre le suivi.

2.5.2 EN RÉSUMÉ :



2.5.3 LIENS EXPLICITES AVEC LA LIBRE ADHÉSION :

Si j'ai décidé de développer ce concept, c'est parce qu'il me semble indispensable, ou du moins propice à la réussite du fonctionnement de la libre adhésion. Le fait que le jeune sache qu'il ne sera pas dénoncé, signalé ni nommé de façon explicite (sauf cas exceptionnel), l'aide certainement à accepter de se confier, d'échanger et de s'appuyer sur les éducateurs pour le soutenir.

L'anonymat offre, d'une certaine façon, un aspect rassurant dans le suivi. Il permet à l'éducateur et au jeune d'entrer dans une relation transparente. Si par la suite un travail de réseau est nécessaire, l'accord de la personne concernée obtenu, son nom est transmis.

Il y a diverses manières d'intégrer cette notion dans la pratique. Par exemple, durant mon stage à ADDAP 13, lorsqu'en fin d'année nous devons faire les rapports d'activité, j'avais d'abord mis en place un tableau nominatif avec mon PF. Je l'ai créé pour pouvoir visualiser l'aspect quantitatif des raisons pour lesquelles il y avait eu prise de contact, des démarches mises en place, des résultats, etc. Cependant pour transmettre ces résultats à la direction, nous avons décidé de créer un nouveau tableau contenant seulement des chiffres et aucun nom. Ce choix a été fait dans le but de respecter l'anonymat et donc de prouver que la libre adhésion était respectée. En effet dès lors que le nom est transmis on peut considérer que le jeune rentre dans un système d'information dont il n'a plus la possibilité de sortir.

2.6 LES POSTURES : NORMATIVE ET AFFECTIVE

2.6.1 LE CONCEPT

Les postures affective et normative sont des théories présentes en éducation.

Tout d'abord voici les définitions trouvées dans le dictionnaire :

- Normatif : « *qui émet des jugements de valeur, institue des règles, des principes.* » (Larousse, 2018)
- Affectif : « *qui concerne les sentiments, les émotions, la sensibilité.* » (Larousse, 2018)
- Posture : « *position du corps ou d'une de ses parties dans l'espace* » (Larousse, 2018)

Maintenant que ces définitions sont posées, je vais aborder ce que ces termes réunis signifient dans la théorie de l'éducation. Pour cela je me base sur le livre de Maurice Nanchen, pédopsychiatre, intitulé « *ce qui fait grandir, affectif et normatif : les deux axes de l'éducation* ».

LA POSTURE NORMATIVE

La posture normative est considérée comme l'aspect strict de l'éducation. À travers cette dernière, l'enfant se doit de développer des compétences répondant aux conditions imposées par la structure familiale, institutionnelle, sociétale.

« Concrètement le normatif prend la forme de frontières à ne pas dépasser entre le territoire des parents et celui des enfants, de limites à ne pas franchir dans le langage et les comportements, de règles concernant la vie commune... » (Nanchen, 2002, p. 78)

On y reconnaît donc l'aspect règlement, cadre, qui existe très fréquemment dans des structures sociales, les institutions. C'est une approche essentielle pour préparer l'enfant, le jeune à la vie extérieure avec ses règles, ses lois, etc. C'est aussi une façon de le protéger de certaines souffrances, prises de risques et mises en danger. Mais surtout c'est un moyen de lui permettre de s'inscrire dans une vie en collectivité.

La définition que Maurice Nanchen nous donne est la suivante : « *l'axe normatif correspond à l'expérience que fait l'éduqué, lorsque l'environnement résiste à ses désirs et le contraint soit à y renoncer, soit à trouver d'autres stratégies pour parvenir à ses fins.* » (Nanchen, 2002, p. 77)

LA POSTURE AFFECTIVE

Contrairement à ce que pourrait induire le terme « affectif », cet axe n'est pas seulement ciblé sur les marques d'affection. Il prend en compte différents aspects tels que la considération de l'individu, la valorisation, la reconnaissance, etc.

Sur l'axe de la posture affective on retrouve différents fonctionnements : « *l'écoute respectueuse, la compréhension, le dialogue, etc.* – impliquent en général de la part de l'éduquant la capacité de réduire la distance émotionnelle qui le sépare à l'éduqué. On parle en ce cas d'empathie. » (Nanchen, 2002, p. 83)

Cet axe prend en compte le fait de s'adapter, s'assouplir et agir en fonction de l'éduqué, de son fonctionnement et de ses besoins.

Pour cette posture, Maurice Nanchen donne la définition suivante : « *l'éducation s'articule autour de l'axe affectif chaque fois que l'éduquant s'ajuste ou tente de s'ajuster aux besoins présumés de l'éduqué* ». (Nanchen, 2002, p. 83)

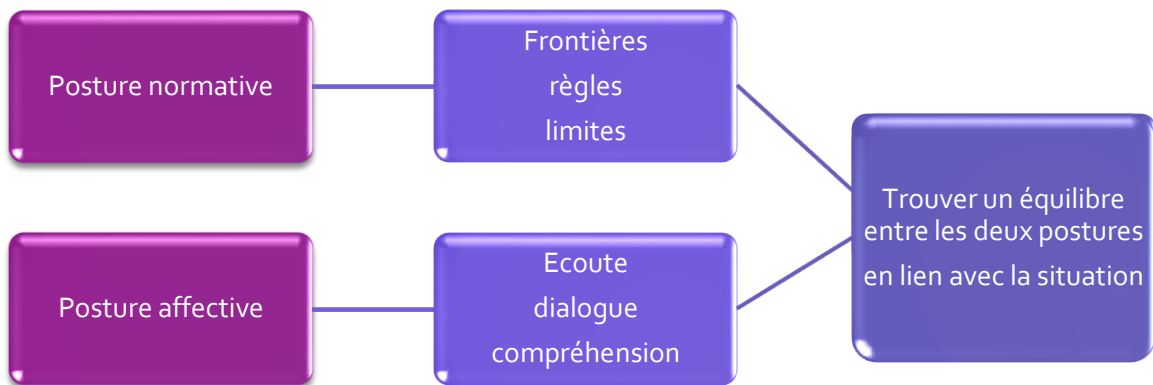
UN ÉQUILIBRE

Il est important de comprendre que ces deux postures ont pour même but d'augmenter l'estime de soi de l'éduqué, de le soutenir et l'aider. Éduquer c'est accompagner l'individu à se sentir au mieux dans la société et dans son fonctionnement, d'acquérir des outils pour avancer au mieux dans la vie.

Pour cela, les deux axes sont nécessaires, il faut trouver un juste équilibre. Il faut prendre en compte l'individu avec sa personnalité, son parcours, ses forces et ses faiblesses, mais aussi l'environnement dans lequel on agit. Ce n'est qu'alors que l'éducateur peut se positionner de façon plus axée sur l'affectif ou sur le normatif.

Il faut cependant faire attention à garder une certaine cohérence dans la globalité de la relation, pour que l'éduqué ne se sente pas complètement perdu à chaque réaction de l'éduquant.

2.6.2 EN RÉSUMÉ



résumé 6

2.6.3 LIENS EXPLICITES AVEC LA LIBRE ADHÉSION

La question de la posture tient un rôle dans le concept libre adhésion. En effet, je parle ci-dessus de l'équilibre qu'il faut trouver entre les deux axes. Chaque milieu d'intervention, qu'il soit institutionnel ou ouvert, impose de trouver un ajustement dans l'approche du professionnel.

Certaines attentes des hiérarchies peuvent plus ou moins convenir au type de personnalité de l'éducateur. Y a-t-il donc un juste équilibre propre à la prévention spécialisée ?

3. DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

3.1 TERRAIN D'ENQUÊTE

Au départ, il m'aurait semblé pertinent d'effectuer une comparaison et un parallèle entre Marseille et le Valais. Après réflexion et discussion avec mon entourage, j'ai réalisé que cela demanderait trop de temps et serait presque un deuxième travail de bachelors.

Suite à cette prise de conscience, il m'a paru intéressant de pouvoir me baser sur une approche de la prévention spécialisée structurée et organisée sur un territoire précis. C'est pourquoi je décide de me baser sur un lieu pratiquant le travail de rue depuis plusieurs dizaines d'années et où la prévention spécialisée fait partie intégrante du quotidien, soit Marseille. Plus précisément l'équipe d'éducateurs travaillant dans le 3^e arrondissement, arrondissement dans lequel j'ai effectué ma première formation pratique.

En ce qui concerne le Valais, il n'existe pour l'heure pas encore de comité général de la prévention spécialisée ni de charte commune aux diverses régions. Le travail hors murs est pratiqué en Valais depuis moins longtemps et est moins présent dans l'esprit collectif.

3.1.1 MARSEILLE

Mon terrain d'enquête est le groupe ADDAP 13, spécifiquement l'équipe du grand littoral (service centre). ADDAP 13 signifie « *Association Départementale pour le Développement des Actions de Prévention des Bouches-du-Rhône (13)* » (groupe ADDAP 13, 2017)

Cette décision est basée principalement sur le fait que c'est une association ayant parmi ses missions, la prévention spécialisée (cf. 2.3). Leurs équipes d'éducateurs de rue travaillent donc avec les trois principes fondamentaux de cette dernière, c'est-à-dire :

- Le respect de l'anonymat
- L'absence de mandat nominatif
- La libre adhésion

Ils vivent la réalité de la libre adhésion au quotidien, à travers leur mandat, leur réalité. Leur pratique ne peut exister qu'à travers cette dernière. Ils sont donc experts sur le sujet.

De plus, si j'ai décidé de me diriger vers cette association et cette équipe éducative en particulier, c'est parce que ces derniers m'ont suivie et m'ont accompagnée durant ma formation pratique. Leurs profils sont différents, leurs perceptions de la libre adhésion et de ce qu'elle représente également. Cette équipe est composée d'individus travaillant plus sur l'aspect des actions collectives, d'autres plus sur les suivis individuels, d'autres encore sur le partenariat. Cela me paraissait particulièrement riche, leurs visions de la libre adhésion étant diverses.

3.1.2 TROISIÈME ARRONDISSEMENT / FELIX PYAT

Il me semble nécessaire de vous faire une brève présentation du lieu de vie de ces jeunes, leur environnement différant de tout ce que l'on peut voir ici. C'est pourquoi je décide de vous faire un bref historique du parc Bellevue, appelé aussi Cité Félix Pyat, quartier du troisième arrondissement.

HISTORIQUE

Durant les années 50, et ce que l'on appellera les trente glorieuses, des dizaines de milliers de ressortissants français décident de rentrer au pays. Immigrent également en France, des « juifs », des Espagnols, des Italiens, etc. De plus de nombreux travailleurs rejoignent Marseille, répondant à un plus grand besoin de main-d'œuvre. Les hommes s'entassent donc dans des lieux restreints, et sont ensuite rejoints par leurs familles. C'est à ce moment-là que naissent les premiers bidonvilles.

En 1962 l'indépendance de l'Algérie va conduire plus de cent cinquante milles individus d'origine algérienne et franco-algérienne à venir s'installer à Marseille. La ville doit donc s'étendre pour accueillir ces familles. Le troisième arrondissement et la périphérie de la ville sont alors transformés. Le Parc Bellevue avec ses 814 appartements se retrouve à accueillir plus de 3'000 habitants.

Les premiers habitants de la cité Félix Pyat sont majoritairement des individus originaires du Maghreb, algériens et tunisiens. C'est à cette période que les premiers amalgames entre cité et délinquance naissent et se renforcent. On entend donc déjà parler de racaille, voyous, etc.

En 1975, trois îles des Comores obtiennent l'indépendance, alors que l'île de Mayotte décide de rester française. Ces événements créent de nombreux mouvements de population, dont une part massive de la population comorienne qui va émigrer à Marseille. Très vite la cité phocéenne est même considérée comme la capitale des Comores.

En quelques années la majorité de la population tunisienne et algérienne quitte le parc Bellevue et s'installe ailleurs. Dès lors, les Comoriens s'y installent avec un fort ancrage à leur culture et traditions d'origine.

Il faut savoir qu'encore aujourd'hui Félix Pyat est un des quartiers les plus précaires d'Europe, vivant avec des problématiques telles que les réseaux de drogues, les règlements de comptes, la violence, etc.

(D'Hombres & Scherer, 2012)

UNE RÉALITÉ ET DES CLICHÉS

La triste réalité de la cité est telle que le quartier est, d'une certaine façon, abandonné par les grands bailleurs qui renvoient la balle aux petits propriétaires. En effet ils ne bénéficient presque plus d'aucun service d'entretien. C'est pourquoi cette cité est encombrée de montagnes de déchets, les cages d'escaliers sont lugubres et sentent l'urine, les ascenseurs ne fonctionnent plus, etc. Elle est même, durant de nombreuses années, appelée « cité poubelle ». De plus lorsque l'on parle de ce quartier dans les médias, c'est pour mettre en avant la délinquance, le deal, le vol, ce qui entache la réputation de tous ses habitants et laisse libre cours à certaines personnes liant ces violences à la migration.

Si je prends la peine de souligner cet élément, c'est parce qu'il me semble important de relever ce que ces jeunes entendent constamment à leur sujet. En effet ils sont catégorisés à travers ces stéréotypes et se retrouvent donc constamment rabaissés, rejetés, mis à l'écart.

Pourtant ils sont tant d'autres choses, malgré les difficultés et problématiques qu'ils traversent, ils font preuve de courage, de détermination, de solidarité, d'empathie, d'amour. Ils se

connaissent tous, sont solidaires, ont l'esprit de famille, connaissent le respect, le soutien, la protection, l'accueil, l'ouverture d'esprit, et tant d'autres choses positives.

(D'Hombres & Scherer, 2012)

3.2 L'ÉCHANTILLON

Pour ma recherche je me suis basée sur trois pôles différents. Le point de vue du cadre, des professionnels et celui des bénéficiaires. Cette démarche m'a offert des visions complémentaires d'une même thématique.

3.2.1 MEMBRE DES CADRES

J'ai également décidé d'interroger un membre des cadres hiérarchiques, car il me semblait intéressant d'avoir un regard à la fois « extérieur » et très proche de la libre adhésion, de par la gestion des équipes, des suivis des jeunes, etc.

Les cadres de l'association étant particulièrement chargés, notamment car, lorsque j'ai pris contact avec eux, c'était une période de bilans, rapports et autres comptes rendus. Il leur a donc été plus compliqué de libérer du temps. C'est pourquoi je n'ai pu interroger qu'une seule responsable et n'aurais donc que sa vision des choses. Mon interlocutrice étant la cheffe de service de l'équipe littorale, son regard me paraissait être le plus pertinent. Elle fait partie des cadres les plus proches des éducateurs puisqu'elle participe chaque semaine aux réunions d'équipe et qu'elle est leur référente lors de situations plus délicates.

3.2.2 PROFESSIONNELS

Concernant cette population, le nombre de professionnels que j'ai décidé de questionner est de trois. Ils font partie de l'équipe littorale de la prévention spécialisée groupe ADDAP 13.

Idéalement, il aurait fallu que je me rende sur place pour échanger de vive voix avec les éducateurs, sur la libre adhésion et les différents concepts concernant la prévention spécialisée. Cependant, ma réalité ne me l'ayant pas permis, j'ai effectué mes entretiens par appels vidéo. Si je précise vidéo c'est parce qu'il me semble toujours plus riche de pouvoir bénéficier d'informations véhiculées par le langage non verbal.

J'ai pris le parti de les confronter à leurs pratiques, leurs approches, leurs visions des choses. Si je les ai choisis, c'est pour leurs compétences spécifiques et leurs personnalités distinctes. Ils ont des approches personnelles et perçoivent la libre adhésion de façons différentes. C'est un plus pour le résultat de mon travail de bachelor.

3.2.3 JEUNES

Pour rendre mon travail plus complet, j'ai décidé de questionner également les bénéficiaires afin de connaître leur point de vue sur la libre adhésion. Il est pour moi intéressant de pouvoir comparer les façons de vivre cette pratique. Le fait que ces derniers n'aient pas un regard professionnel sur la question et qu'ils ne soient, d'une certaine façon, pas « formatés » par une école sociale, me plaît particulièrement.

J'ajoute que ce sont eux qui s'y connaissent le mieux, car ils la vivent au quotidien, lorsqu'ils sont suivis. Ils ont un regard plus "expert" sur les différentes approches, ce par le fait qu'ils

sont en contact avec différents éducateurs d'une équipe et arrivent à différencier les mécanismes de chacun.

Quant aux jeunes, j'ai décidé d'en interroger également trois. Souvent très occupés par leur quotidien, ils n'ont pas beaucoup de temps à me consacrer. Il m'a fallu composer avec leurs besoins et disponibilités pour obtenir ces échanges. Au final, je n'ai malheureusement réussi qu'à obtenir deux entretiens, même si j'ai à plusieurs reprises relancé d'autres jeunes.

Je me suis tournée principalement vers les jeunes de Marseille avec qui j'ai travaillé lors de ma formation pratique une. Si je fais ce choix, c'est parce que ce sont des jeunes que je connais, avec qui j'ai créé des liens et qui me font confiance. De plus, il m'a été plus facile de prendre contact avec eux, malgré la distance.

3.3 OUTILS DE RECUEIL DES DONNÉES

Au sujet du recueil des données, j'ai décidé de me baser sur deux approches différentes afin de comparer ma propre conception de la libre adhésion à celle des professionnels et des bénéficiaires. Il est important de prendre en compte l'aspect suivant : mon terrain de recherche est un projet concret auquel j'ai participé activement.

En effet, dans le contexte d'un cours nommé « module libre », nous avons mis en place un projet avec des jeunes vivant sur la cité Bellevue de Marseille. Ce sont des jeunes avec qui j'ai travaillé lors de ma formation pratique une. Le but de ce projet était de les faire intervenir à la HES-so durant la semaine internationale. Le contexte de ma recherche et explicité de façon plus complète, ci-dessous.

3.3.1 ANALYSE DE L'ACTIVITÉ

Dans un premier temps, mon but étant de synthétiser les divers éléments qui constituent la libre adhésion pour en tirer un concept, j'ai décidé de prendre l'analyse de l'activité comme premier outil. Cette approche me permettant de partir de faits observables.

Durant ma formation théorique, j'ai appris à utiliser les supports visuels pour l'analyse du travail. Nous devons avec le professionnel ou entre étudiants, décortiquer des vidéos tournées durant le quotidien de l'éducateur. Suite à quoi, nous analysons ses attitudes, ses comportements, et essayons de comprendre ce qui en découlait.

Consciente que l'outil visuel prend passablement de temps et demande une certaine technique, j'ai réalisé qu'il n'était pas approprié à ma situation et ai donc abandonné l'idée de me baser sur des vidéos. J'ai donc décidé de rédiger des récits illustrant les différentes étapes du projet, en ciblant les éléments spécifiquement en lien avec la libre adhésion.

3.3.2 ENTRETIENS

Concernant l'échantillon des jeunes et des professionnels interviewés, j'ai décidé de limiter le nombre et de favoriser plutôt le temps passé à échanger, à approfondir les réponses données. J'ai donc élaboré un questionnaire visant à collecter des informations concernant la perception de deux jeunes, trois éducateurs et une cheffe de service, sur la thématique de la libre adhésion.

3.3.3 DEUX OUTILS

Dans mon travail de recherche, je me base sur deux outils de recueil de données : l'analyse des entretiens et celle du travail de terrain. Le fait d'en utiliser deux augmente le nombre d'informations collectées ce qui me donne une vision plus complète de l'application du concept.

3.4 ASPECTS ÉTHIQUES

3.4.1 ENVERS L'ÉCHANTILLON DE PROFESSIONNELS

L'aspect éthique est particulièrement important lors des entretiens, dans le sens où je me retrouve avec le professionnel à questionner sa pratique et ses comportements souvent inconscients. Il faut donc faire attention à la formulation de mes questions, à la tournure de mes phrases pour relater des constats, évitant ainsi que la personne se sente jugée ou inadéquate.

3.4.2 ENVERS L'ÉCHANTILLON DE JEUNES

Éthiquement parlant, ce qui me paraît primordial concernant les jeunes, c'est le respect de l'anonymat. Chaque jeune a la garantie qu'aucune information ne permettra de l'identifier. Comme dit plusieurs fois dans cet écrit, l'anonymat est essentiel dans la prévention spécialisée. Je me dois donc de le respecter dans mes recherches, tant dans le recueil des réponses des entretiens effectués, que lors de citations de propos des jeunes interrogés. Je leur ai donc évidemment attribué des prénoms d'emprunt.

4. CONTEXTE DE LA RECHERCHE

4.1 CONTEXTE « MODULE LIBRE »

Durant ma troisième année de HES, nous avons eu l'opportunité, dans le cadre d'un travail de groupe nommé « module libre », de monter un projet, de sa genèse jusqu'à sa réalisation concrète.

Nous avons donc, deux étudiantes (Vanessa Bakunda et Charlène Hug) et moi, décidé de faire venir en Suisse, des jeunes du quartier où j'ai effectué ma formation pratique une. Le but étant de les faire intervenir à la HES-SO Valais et devant des jeunes de foyer. Ils sont venus accompagnés de deux éducateurs (mes deux praticiens formateurs de FP1).

4.2 DESCRIPTIF DU PROJET

Vous trouverez ci-dessous le résumé du projet, écrit lors de sa création, dans le but de l'expliquer et l'argumenter.

4.2.1 D'UNE RÉALITÉ À L'AUTRE UNE HISTOIRE DE PARTAGE

« Marseille est une ville inspirant beaucoup de craintes et de préjugés, souvent véhiculés par les médias.

Nous sommes trois étudiantes en formation "travail social" ayant eu l'opportunité d'effectuer des stages de 5 mois avec des "jeunes de quartier", dans cette ville. Avant notre départ, nous avons entendu différentes remarques telles que "tu n'as pas peur de travailler dans les quartiers ?", "mais j'ai vu à la télé...", "fais attention à toi", "rentre vivante", etc.

Tant de remarques qui nous ont posé question. Grâce à nos expériences, nous avons réalisé à quel point ces images préconçues étaient exagérées et amplifiées.

Toutes trois, avons vécu un accueil chaleureux et agréable sur nos lieux de stages et cela particulièrement de la part des jeunes.

Alors, comment faire réaliser à de futurs travailleurs sociaux que la réalité de ces quartiers et de ces jeunes n'est pas forcément telle qu'on l'imagine ?

4.2.2 DONNONS-LEUR LA PAROLE

D'après nous, la meilleure réponse à cette question serait de donner la parole aux jeunes concernés.

Durant notre formation nous avons souvent eu la chance d'être confrontées à des professionnels venant parler de leur métier et de la réalité de leurs bénéficiaires. C'est d'ailleurs dans cette idée que la HES-SO Valais organise chaque deux ans une semaine internationale. Elle a pour but d'offrir aux étudiants, de nouvelles connaissances et d'élargir le champ des possibles du travail social.

Après réflexion dans le cadre d'un cours consistant à monter un projet, nous avons eu l'envie d'innover. Cela en offrant la possibilité à ces jeunes, accompagnés d'éducateurs, de venir parler d'eux-mêmes et de leur réalité, durant cette semaine internationale.

Mais de quels jeunes parle-t-on ?

Ce sont des jeunes pris en charge par le groupe ADDAP 13 (Association Départementale pour le Développement des Actions de Prévention des Bouches-du-Rhône 13). Cette association dans laquelle nous avons effectué nos stages, comporte un secteur prévention spécialisée menée par des éducateurs de rue. Ces professionnels travaillent avec des enfants et des jeunes adultes.

Qui de mieux placé que des habitants de la cité pour parler de leur quotidien et de leur réalité ?!

Cependant, étant donné que c'est un public de prévention qui fonctionne sous le principe de libre adhésion, il est envisageable que certains se désistent en cours de projet (travail, obligations familiales, manque d'intérêt, etc.). C'est pourquoi nous nous devons de préciser que si nous nous retrouvons avec un seul jeune, le projet sera maintenu et réadapté en fonction. Par conséquent, ce jeune serait accompagné d'un seul éducateur ». (Hug, Bakunda, & Gay-Crosier, 2017)

4.3 BUT DU PROJET

En prévention spécialisée, tout projet collectif a pour but de répondre à une nécessité communautaire, mais également à des besoins individuels. Bien qu'il fasse partie d'un groupe, le jeune doit être considéré comme un individu avec ses propres souhaits. Voici donc différents aspects individuels auxquels notre projet souhaitait répondre.

Tout d'abord, comme développé plus haut, ces jeunes subissent continuellement des stéréotypes, des préjugés, des étiquettes négatives de par leur lieu de vie. Mettre en place un tel projet en leur offrant un rôle actif de sa création à son aboutissement, permet de les valoriser. Cela met en évidence leurs compétences, leurs connaissances, et la confiance que l'on a en eux à leur rencontre. C'est une façon de les considérer comme acteurs, experts de leur réalité et de les sortir de leurs places imposées de victimes.

Le fait de les faire quitter leur quartier, leurs familles, leurs pairs, leur environnement durant une semaine et aussi la réponse à une aspiration que certains jeunes peuvent avoir. Ils vivent parfois une forte pression du quartier, peuvent être porteurs de très grandes responsabilités, par exemple lorsqu'ils sont hauts placés dans une hiérarchie de réseau de drogues. Les couper de ce quotidien peut alors leur offrir la possibilité de souffler, de se ressourcer, mais également de réfléchir et prendre du recul envers la réalité dans laquelle ils sont plongés.

Prendre la parole devant un groupe, se questionner sur la mise en place d'un atelier, en créer le contenu, intervenir devant des professionnels, tous ces aspects sont de nouvelles compétences que ces jeunes peuvent exercer. Certains d'entre eux ont parfois des craintes à s'exprimer lors d'un entretien, à respecter une méthodologie, ou même à aller au bout des choses. Ce sont cependant des aspects importants pour pouvoir avancer dans le monde du travail. Organiser des ateliers en collaboration avec eux est aussi une opportunité qu'on leur donne de répondre à ce besoin d'acquérir de nouvelles compétences relationnelles.

Ce projet répond à bien d'autres besoins qui pourraient être relevés, mais j'ai choisi ces trois exemples pour vous exposer un échantillon de la palette des aspects travaillés à travers ce programme.

4.4 EXPLICATION DU CHOIX DE TERRAIN

Suite à des discussions avec différentes personnes de mon entourage formateur, ce projet m'a semblé être un contexte idéal pour effectuer ma recherche sur la réalité du terrain. En voici les raisons : tout d'abord, le choix de notre projet qui nous a conduites à nous rendre à Marseille à plusieurs reprises. Il m'a donc semblé judicieux et écologique de profiter de mes déplacements pour travailler tant sur le projet à proprement dit que pour collecter des informations pour mon travail de bachelor. De plus, étant donné que la décision de participer à ce projet était laissée aux jeunes, donc sur un principe de libre adhésion, cela m'a offert un terrain d'observation idéal des aspects pratiques, et m'a offert l'opportunité de travailler avec l'approche de l'analyse de l'activité.

J'ai donc pris le temps, à chaque étape, de prendre des notes, de questionner les fonctionnements, les actions, les réactions, etc., et ce, tout en m'adaptant à chaque fois au fonctionnement du groupe, au temps mis à disposition, au contexte.

Cette démarche m'a été très utile, car directement basée sur le principe de la libre adhésion, que j'ai également utilisée lors de mes entretiens et autres collectes d'informations.

5. ANALYSE

5.1 MÉTHODOLOGIE DE MON ANALYSE

5.1.1 DÉROULEMENT ET COMPOSITION

Étant donné que je groupe deux analyses, il est important que je vous explique le déroulement de mes recherches et décortique la composition de mon écrit.

EN INTRODUCTION

En introduction, je cite différents éléments issus de mes deux analyses que je développe dans les chapitres suivants.

LORSQU'IL Y A RÉCITS

Tout d'abord, j'ai démarré mon analyse de l'activité, en mettant en avant les aspects me paraissant inhérents à la libre adhésion. Je me suis donc basée sur les prérequis de notre travail prescrit du projet, suite à quoi, j'ai développé mes écrits sur la base de faits concrets et réels. Sur la base d'extraits des récits, j'ai développé des théories en lien avec ma thématique. Dans mes récits, chaque phrase mise en évidence par une couleur ouvre vers un élément théorique.

Une fois cette analyse de l'activité faite, j'ai contacté différentes personnes représentatives des échantillons de populations ciblés, pour leur demander un entretien.

Suite aux retranscriptions, j'ai mis en exergue les passages répondant à mes questionnements, soit :

- Est-ce que les éléments que j'ai pu ressortir sont confirmés par les éducateurs, les jeunes et la direction ?
- Sont-ils, au contraire, infirmés ?
- Y a-t-il de nouveaux éléments auxquels je n'ai pas pensé ?
- Est-ce que certains des points que j'ai ressortis ne sont pas abordés ou imaginés par les personnes interrogées ?

Les entretiens sont donc utilisés, dans un premier temps, pour appuyer ou remettre en question mon analyse de l'activité. Par conséquent lorsque des citations sont en lien avec les éléments théoriques, elles sont intégrées à ma réflexion.

Parfois, les théories auxquelles j'avais tout d'abord pensé, n'ont pas été abordées dans les entretiens. C'est pourquoi ces chapitres ne comportent pas de citations de professionnels ou de jeunes.

APRÈS LES RÉCITS

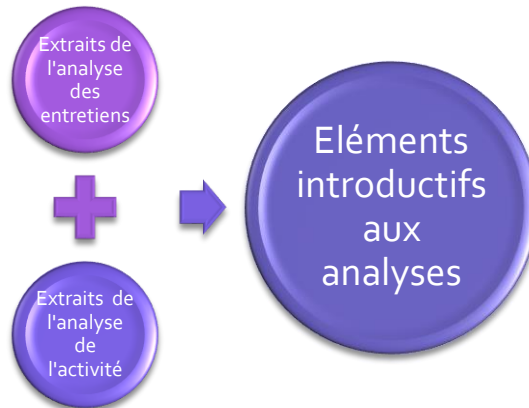
De plus, j'ai complété ma première analyse avec les éléments ressortis dans les entretiens qui ne figurent pas dans mes récits, ou auxquels je n'avais pas pensé.

POUR FINIR

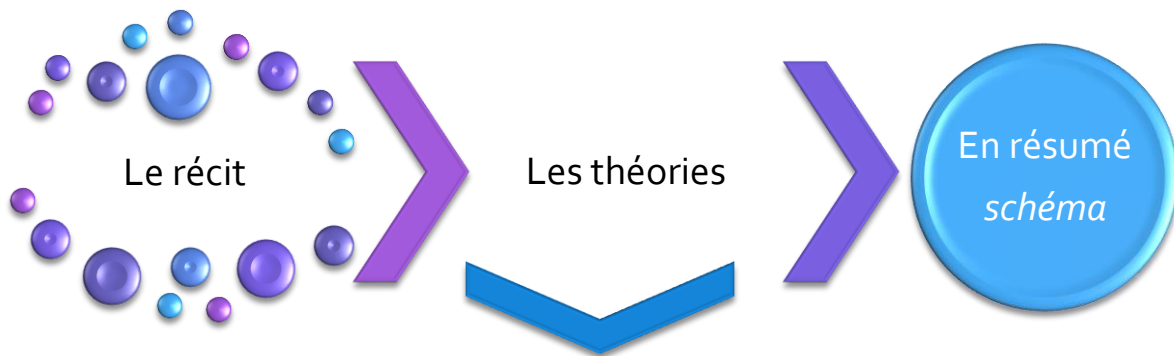
Chaque analyse est finalement synthétisée dans un schéma contenant l'essentiel des éléments décrits.

5.1.2 EN RÉSUMÉ

EN INTRODUCTION



LORSQU'IL Y A RÉCIT



Citations des entretiens, en réponse à chaque théorie existante

APRÈS LES RÉCITS



POUR FINIR



5.2 PRÉSENTATIONS DES ÉCHANTILLONS DE PERSONNES INTERVIEWEES

5.2.1 LA MEMBRE DES CADRES

Sarah → est cheffe de service de l'équipe littorale depuis 2009. Elle a, dans le passé, été éducatrice de prévention sur la région de Paris et dans le groupe ADDAP 13. C'est une cheffe de service proche de son équipe et du terrain.

5.2.2 LES ÉDUCATEURS

Jessica → est éducatrice sociale. Elle a travaillé quatre ans à Félix Pyat en tant qu'éducatrice de prévention spécialisée et est à l'heure actuelle sur un autre territoire. Elle a aussi pris le temps de collaborer au projet « d'une réalité à l'autre, une histoire de partage » qui a été mon terrain d'enquête. Elle a été ma praticienne formatrice durant ma formation pratique une.

Edi → est éducateur social. Il travaille depuis plusieurs années sur le quartier de St-Mauront, quartier voisin de la cité Bellevue. Auparavant, il a travaillé de nombreuses années sur la cité Félix Pyat. Il a lui aussi participé au projet en Suisse et a également été mon praticien formateur.

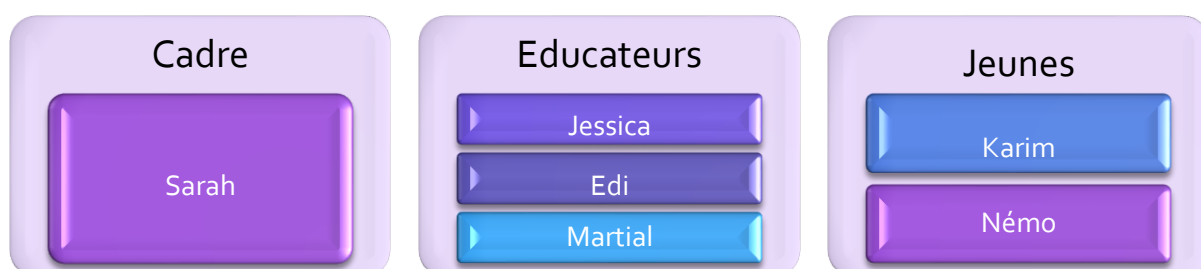
Martial → est éducateur social, sur le territoire de Félix Pyat, depuis plusieurs années. Il a été l'un de mes collègues durant ma formation pratique. Il fait partie de l'équipe littorale.

5.2.3 LES JEUNES

Karim¹ → a 18 ans et habite à Félix Pyat. Il vient d'avoir le bac. Il fait partie d'une famille nombreuse et connaît Jessica depuis plusieurs années. C'est un jeune n'ayant pas de difficultés sociales ou scolaires ni de comportement problématique. Il devait participer au projet, mais a malheureusement dû se désister au dernier moment.

Némo² → a 24 ans, il travaille dans un restaurant en tant que cuisinier. Fils unique, lui aussi est un habitant du parc Bellevue. Il connaît les éducateurs de l'ADDAP 13 depuis plusieurs années. Il était présent sur le projet en Suisse auquel il a participé depuis la première réunion.

5.2.4 EN RÉSUMÉ



résumé 7

¹ Prénom d'emprunt dans le but de respecter l'anonymat

² Prénom d'emprunt dans le but de respecter l'anonymat

5.3 FACE À L'EXTRAIT

5.3.1 L'EXTRAIT

Lors de ma lecture du livre « *éduquer dans la rue* » de Véronique Le Goaziou (sociologue), un extrait a particulièrement retenu mon attention. Il me semble intéressant d'ouvrir mon analyse par ce dernier et par les réactions qu'il a pu susciter auprès de mes interlocuteurs.

« Au fond, là où la prévention spécialisée parle de libre adhésion, les psychologues sociaux parleraient plus volontiers de stratégies d'engagement et de manipulation. Concernant les publics enfin, ils sont loin d'être des individus rationnels et libres, en particulier les enfants ou les adolescents. Et dans les quartiers populaires, les habitants sont quasi captifs des services qui leur sont proposés, y compris les services sociaux et éducatifs. Dès lors la liberté qui leur est attribuée, si elle peut être une lointaine ligne de mire, est un « faux ami », un pur formalisme ou une croyance candide. » (Le Goaziou & Mucchielli, 2015, p. 45)

Cet extrait est particulièrement questionnant. En effet, il remet en question ce sur quoi repose la libre adhésion. Il pousse la réflexion quant à la réelle liberté du jeune et sur le « faux ami » qu'elle peut être. Il met aussi en avant le fait que les éducateurs travaillent avec des stratégies voire une forme de manipulation.

5.3.2 RÉACTIONS DES PROFESSIONNELS

Durant les entretiens, j'ai constaté que cet extrait posait question à chacun des éducateurs. Ils étaient partagés entre une validation et une remise en question de ce passage. Sur l'ensemble des réponses, ils se sont rejoints. Les premières réactions ont été les suivantes :

« Je ne suis pas vraiment d'accord avec ça. Après, sur une approche psychologique ça peut s'entendre. »

Entretien Edi

« Oui parce que c'est vu philosophiquement, psychologiquement. Après, de la place de l'éducateur pas. »

Entretien Martial

« Je trouve ça super intéressant et je pense qu'il y a du vrai. Mais pour le coup je ne l'avais pas envisagé sous cet angle. »

Entretien Jessica

Tous trois sont d'accord sur l'idée que dans une approche psychosociale est un point de vue qui peut s'entendre, mais en tant qu'éducateurs, leurs visions diffèrent légèrement. Chacun d'eux perçoit les choses avec ses propres nuances.

Bien que les termes « manipulation » et « stratégies d'engagement » aient fait réagir les professionnels de façon plus ou moins similaire, deux d'entre eux ont « bloqué » sur le terme manipulation.

« D'une certaine façon il repose sur toi et ça pareil pour les centres sociaux donc de ce point de vue là on peut parler de stratégie d'engagement. »

Entretien Edi

« Après manipulation non, mais stratégies d'engagement oui. »

Entretien Martial

Pour Sarah cheffe de service et Jessica éducatrice, le terme manipulation n'était pas à bannir, cependant elles ont toutes deux du préciser que ce n'était pas dans un sens négatif.

« Mais après la stratégie ou la manipulation, c'est pas forcément négatif. [...] Si c'était négatif, je ne parlerais plus de manipulation, je parlerais de perversion de la part du professionnel. »

Entretien Sarah

« La manipulation, par contre, je ne la vois pas que comme quelque chose de négatif. En tout cas quand il parle de stratégies sociales, il a complètement raison, c'est plutôt ce terme que je vais retenir. »

Entretien Jessica

Tous ne se sont pas sentis en accord ou ont eu besoin de rebondir sur le terme « manipulation », certainement parce que ce dernier a, dans l'esprit collectif, une connotation négative. Ils se sont majoritairement sentis plus en accord avec l'expression « stratégies d'engagement ». Et ce dans l'idée de faire réaliser à l'autre ses besoins, par différents moyens et mettre en place des outils pour pouvoir atteindre cet objectif. Ceci étant une part fondamentale du métier d'éducateur, ce terme a suscité moins de réactions négatives. Jessica l'exprime très bien dans cette citation : *« c'est comment, effectivement, amener le jeune à comprendre qu'il peut avoir besoin d'aide et d'accompagnement social et éducatif »* (entretien Jessica). Elle complètera sa réponse, en précisant que cet objectif n'est pas propre à la prévention spécialisée et qu'il se retrouve dans tout suivi éducatif.

5.3.3 RÉACTIONS DES JEUNES

Du côté des jeunes, la réaction a été unanime. En effet, ils n'étaient pas partagés dans leurs positionnements.

« Moi je ne me sens pas manipulé [...] il y a des jours où je peux aller voir Jess, sans pour autant avoir besoin de quelque chose, mais parce que j'ai envie d'être là ».

Entretien Karim

« Je pense que c'est faux. Il suffit de comparer le nombre d'habitants à Félix Pyat et le nombre de personnes qui vont au contact des éducateurs et on verra vite que c'est faux. »

Entretien Némo

Pour eux, il n'y a pas de fausse liberté. Némo prend pour exemple le pourcentage de jeunes suivis en comparaison au pourcentage d'habitants. Il n'a, en aucun cas, un sentiment de

manipulation ou d'obligation. Ils ont tous deux la conviction d'avoir choisi d'investir ces relations.

On constate ici que selon la position dans la relation, le statut social, ou le rôle joué dans cette situation, le point de vue peut changer. En tant que psychologue social, éducateur social, ou jeunes adultes bénéficiaires, les axes de compréhension et les positionnements sont parfois différents.

Si je décide de relever cet aspect, c'est parce que tout au long de mon analyse je constate que ces différences de points de vue relèvent simplement de perceptions et réalités différentes. Aucune n'est juste ou fautive. Il est également nécessaire de relever le fait qu'à statut égal, les avis peuvent diverger.

5.3.4 À RETENIR

Si j'ai choisi de commencer mon analyse par cet extrait c'est parce qu'il fait particulièrement sens pour moi et va me servir de point de départ pour ma conceptualisation. En effet, il met en relief la pertinence de prendre en compte le devoir de l'éducateur, de mettre en place des stratégies. Ces dernières ont pour but de donner aux jeunes l'envie d'adhérer au suivi et de le poursuivre. L'objectif principal de mon écrit est de ressortir ces stratégies et outils mis en place. J'en veux pour preuve les dires de la cheffe de service qui se positionne très clairement là-dessus :

« L'éducateur ne doit pas se cacher derrière la libre adhésion [...] il doit mettre en place des choses et parfois s'autoriser à « forcer » l'adhésion. »

Entretien Sarah

Cependant je constate que les jeunes ne ressentent pas cela comme une obligation ou une manipulation. C'est aussi un élément à retenir lors de la lecture de mon analyse, car il est indispensable de respecter leur liberté en dépit des stratégies ou manipulations mises en place et d'éviter au maximum qu'un jeune se sente contraint.

5.4 TRAVAIL PRESCRIT POUR L'ANALYSE DE L'ACTIVITE

Voici d'abord le déroulement attendu de notre projet « module libre ».

Nous avons comme objectif de travailler ce projet avec trois éducateurs et un groupe stable composé de cinq jeunes au maximum, et ce, sur une durée d'environ un an. Nous voulions nous rendre à Marseille au minimum trois fois pour coconstruire le programme avec les participants et nous permettre de créer des liens avec eux.

Notre but à travers ces différentes rencontres était d'organiser la semaine durant laquelle ils allaient venir en Suisse et de créer le contenu de deux ateliers d'une journée entière. Ensuite nous voulions organiser une rencontre des jeunes marseillais avec les résidents d'un foyer séduois, pour mineurs en difficultés. Pour terminer, nous souhaitions organiser les trois derniers jours, dédiés à la découverte du Valais, aux activités culturelles, aux loisirs, etc.

Il faut prendre en compte que ce genre d'intervention n'est pas chose courante pour eux. Il faut donc offrir un climat de confiance pour qu'ils se sentent aptes à intervenir et à partager leur vécu, non seulement avec nous, mais aussi avec des inconnus.

Avant de nous rendre à Marseille, nous avons décidé de joindre plusieurs jeunes pour leur proposer de participer au projet, tout en ayant préalablement contacté la direction de l'institution pour être sûr que le projet soit accepté.

Le but de notre première rencontre était de mettre en place les bases du projet. Nous avons prévu de nous rendre sur place, pour le présenter, noter les demandes, fixer les dates, mais aussi vérifier la motivation des jeunes. Nous devions aussi rencontrer la direction pour mettre au clair les différents aspects formels.

L'objectif de la seconde rencontre était de mettre en place l'atelier, avec les horaires, le contenu, etc. la présence des jeunes étant essentielle à cette étape, pour qu'ils soient eux-mêmes créateur des ateliers.

La finalité de la troisième rencontre était de faire une sorte de répétition générale de l'atelier. Notre idée étant de préparer les jeunes à une situation alors inconnue. Prenant en compte le stress que le « face au public » peut engendrer, et estimions que de pouvoir s'y exercer serait un atout.

5.5 1^{ÈRE} RENCONTRE

Une fois notre projet validé par le chef du module libre, nous avons décidé d'aller sur place une première fois, pour rencontrer la direction de l'association ADDAP 13, les éducateurs et les jeunes pouvant être intéressés par le projet. Nous sommes donc descendues à Marseille en novembre 2017.

5.5.1 EN RÉCIT

FACE À LA DIRECTION :

Lors de notre première visite à Marseille, nous avons tout d'abord rencontré la directrice du service, pour nous mettre d'accord sur différents aspects et obtenir son aval pour le projet.

Durant nos échanges nous avons abordé différents aspects, tels que les jeunes susceptibles de participer au projet, la durée de ce dernier, le coût, les buts, etc. Nous avons cependant précisé que rien n'était encore sûr, ce à quoi elle a répondu « **en prévention spécialisée, les jeunes avec qui le projet aboutit, ne sont souvent pas les mêmes qu'au départ** ». Cela nous a permis de prendre conscience sur la marge qui existe entre la conception idéale d'un projet et la réalité de sa mise en œuvre. Il nous fallait avancer tout en nous préparant à composer avec divers rebondissements.

D'autres thématiques ont évidemment été abordées, telles que **les bienfaits de ce projet pour l'estime de soi des jeunes, la mise en valeur de leurs capacités, le développement de leurs compétences**, etc. Il était important pour nous qu'elle y trouve, elle aussi, un véritable sens, un bénéfice pour les jeunes.

D'autres points plus fonctionnels et concrets tels que le financement, la durée du séjour, le nombre de personnes, le bus pour les transports, etc. ont également été abordés

A LA RENCONTRE DES JEUNES :

Le lendemain **nous nous sommes rendues au local de l'équipe éducative, en début d'après-midi jusqu'en fin de journée (13h-19h)**. Le but de cette journée était d'aller à la rencontre des jeunes et d'expliquer le projet, pour qu'ils puissent se faire une idée plus claire de ce qu'on pouvait attendre d'eux.

Jessica (éducatrice de prévention spécialisée) participant au projet avait au préalable pris contact avec les jeunes.

Durant cette journée, différents jeunes sont passés, certains rapidement touchés par le projet, et d'autres non. **Étant donné que deux des jeunes prévus ne sont pas venus au rendez-vous (ce qui arrive régulièrement en prévention spécialisée) et que d'autres jeunes ont montré un vif intérêt pour le plan proposé, la liste des prioritaires a été modifiée.**

Nous avons laissé libre cours aux envies et demandes des jeunes, tout en leur expliquant que nous ne pouvions rien leur promettre. Un jeune nous a fait part de son envie de rencontrer d'autres jeunes, en plus de la rencontre avec les étudiants. Nous avons trouvé cette idée intéressante et avons décidé de répondre à sa demande. Un autre a exprimé sa crainte de prendre la parole en public, surtout devant des étudiants. Nous avons donc discuté avec lui concernant l'engagement qu'il prenait de tenter l'expérience, tout en le rassurant sur le fait qu'il pourrait s'y préparer. Suite à nos échanges, il avait l'air plus à l'aise avec cette idée.

Je tiens à relever que lors de cette rencontre, quatre jeunes sur les cinq nous ont rendues attentives au fait que **pour participer à cette semaine, ils devaient poser leurs vacances**. Le cinquième devait quant à lui, faire une demande détaillée et officielle à son centre de formation. Nous avons été encouragées par ces dires. Ces derniers nous prouvant l'investissement des jeunes sur le projet.

5.5.2 SI L'ON THÉORISE

➔ À travers ces premières rencontres, les premiers aspects de la libre adhésion apparaissent :

« PRÉVOIR » LES IMPRÉVUS

« En prévention spécialisée, les jeunes avec qui le projet aboutit ne sont souvent pas les mêmes qu'au départ ».

- En effet lorsque la directrice nous parle du fait que les jeunes qui démarrent un projet ne sont souvent pas les mêmes que ceux qui le terminent, démontre la liberté de chacun à désinvestir ou à se retirer d'une telle démarche, s'il n'y voit plus sens, ou pour toute autre raison personnelle.

Cela révèle un aspect qui peut sembler difficile à gérer pour les éducateurs. Contrairement à un travail sous mandat, dans une structure telle qu'un foyer, le lien avec le jeune, les démarches engagées et l'investissement à l'égard de ce dernier, peuvent être balayés sans préavis. Dès lors que le jeune décide de couper contact, de ne plus se rendre au rendez-vous ou ne pas respecter les engagements pris, l'éducateur doit accepter son choix. Il est néanmoins possible, pour le professionnel de tenter de rétablir le lien.

L'EMPOWERMENT

« Le bienfait de ce projet pour l'estime de soi des jeunes, la mise en valeur de leurs capacités, le développement de leurs compétences. »

- Tout d'abord, le choix d'entrer en relation appartient au jeune. C'est lui qui décide de s'engager dans des démarches visant à atteindre ses propres objectifs. Dès lors, on se retrouve pleinement dans l'empowerment. On peut le lire comme un facilitateur de la relation, de par le fait que le jeune ayant décidé d'entrer en lien est déjà dans une dynamique positive.

« La libre adhésion c'est quand tu as envie quand tu es motivé à faire quelque chose. Sinon tu ne le fais pas et c'est tout. »

Entretien Karim

« Ça facilite l'amorce de l'accompagnement, du fait que ça vient du jeune. Il y a une partie du travail qui est déjà fait ».

Entretien Martial

On peut aussi dans cette citation, constater que la valorisation du jeune, de son rôle social et de ses compétences est au cœur de l'action. Cela confirme la corrélation faite au départ, entre l'empowerment/pouvoir d'agir et la libre adhésion. Le but étant qu'à travers ce genre d'actions, l'individu augmente son estime de lui et par la suite se rende compte des capacités qu'il a d'agir pour lui-même.

« Le but c'est qu'il t'aide à faire ce que tu veux faire et après une fois que c'est débloqué c'est de faire les choses par ses propres moyens. »

Entretien Némo

ACCESSIBILITÉ ET SOUPLESSE

« Nous nous sommes rendues au local de l'équipe éducative en début d'après-midi, jusqu'en fin de journée (13h-19h) »

- Avec le public touché par la prévention spécialisée, il est important d'être disponible. Ils n'ont pas tous les mêmes horaires, disponibilités. C'est pourquoi il était nécessaire d'avoir une plage horaire étendue permettant différentes rencontres.

« C'est important qu'ils soient disponibles, qu'ils aient le temps. Car même s'ils sont professionnels, mais que je vois que ça avance lentement ça ne va pas m'aller. »

Entretien Némo

Il est nécessaire que l'éducateur prenne la peine de s'adapter aux besoins et disponibilités du jeune, pour que ce dernier investisse le lien et sente qu'il est considéré dans cette relation. Cet aspect est encore plus important dans la libre adhésion, le lien n'étant pas imposé.

« C'est important la présence. Et elle est présente, je sais qu'elle est là pour moi. Que le jour où j'ai besoin d'elle, elle répondra présente. »

Entretien Karim

Tout cela, évidemment, dans la mesure du possible tout en veillant à se poser certaines limites et ce, pour se protéger de l'épuisement professionnel. Malgré l'importance du lien et l'urgence de certaines situations, le travailleur social doit savoir se reposer, voire parfois se préserver.

« Si tu n'es que dans l'affect, la libre adhésion ça devient dangereux parce qu'il n'y a rien qui te tient et qui te contraint. »

Entretien Sarah

INVESTISSEMENT RÉCIPROQUE

« Étant donné que deux des jeunes prévus ne sont pas venus au rendez-vous (ce qui arrive régulièrement en prévention spécialisée) et que d'autres jeunes ont montré un vif intérêt pour le plan proposé, la liste des prioritaires a été modifiée. »

- Sur cet aspect on mesure la part de responsabilité du jeune dans la libre adhésion. En effet, sur un projet tel que celui-là, si le jeune ne montre pas un intérêt réel, l'éducateur peut décider de se tourner vers une autre personne plus intéressée.

Je peux donc, par déduction, développer le fait que la libre adhésion va dans les deux sens, ce qui veut dire que si un éducateur ne se sent pas apte à accompagner un jeune, il peut lui aussi décider d'arrêter le suivi et de passer le relai à un autre éducateur. Cette liberté appartient donc aux deux partis, ce qu'on pourrait appeler la double adhésion.

« La double adhésion ? Oui et non. Non parce qu'on reste des professionnels et on doit accompagner le jeune, quel qu'il soit [...], mais en pratique je trouve ça plus sain de se permettre de passer le relai et d'assumer que ce suivi n'est pas possible parce que tu n'accroches pas avec le jeune et que du coup tu le mets en difficulté parce que tu n'as pas la volonté de travailler avec lui. »

Entretien Jessica

Cependant dans le règlement de l'association, il est précisé que l'éducateur est tenu d'offrir un suivi à un jeune qui le demande. Il n'est donc pas possible de lâcher un accompagnement sans passer le relai.

« Dans les écrits de l'ADDAP 13, on dit que si le jeune souhaite l'accompagnement l'éducateur ne peut pas dire stop et il ne peut pas décider que le suivi prenne fin. [...] après, l'éducateur a le droit de passer le relai. »

Entretien Edi

« Pour participer à cette semaine, ils devaient poser leurs vacances. »

On peut aussi relever ici l'implication que certains jeunes ont eue dans le projet. En effet le fait qu'ils soient libres d'y participer a favorisé la participation des personnes réellement motivées. Dans ce cas, on peut mesurer leur investissement, par le fait qu'ils ont décidé de prendre sur leurs vacances pour y participer.

Les relations entre éducateurs et jeunes sont donc basées sur un investissement réciproque. Si le jeune n'a pas envie de s'impliquer, il peut se retirer à tout moment.

« Je dois aussi respecter les éléments qui me semblent les plus importants dans la relation. »

Entretien Karim

« Ils nous le rendent bien [...] c'est tous les jours de la reconnaissance. »

Entretien Sarah

SENS POUR LE JEUNE

« Nous avons laissé libre cours aux envies et demandes des jeunes, tout en leur expliquant que nous ne pouvions rien leur promettre. »

- Dans le travail social en général, que ce soit dans l'aide contrainte ou la libre adhésion, il est nécessaire qu'un projet éducatif fasse sens pour le public cible. Cependant, ma formation pratique et la réalité du terrain sur lequel j'ai travaillé m'ont prouvé l'importance de ce point en prévention spécialisée.

En effet si une telle démarche se faisait dans un foyer éducatif, les jeunes se retrouveraient contraints, d'une certaine façon, à y participer. Dans notre projet, les jeunes peuvent exprimer leur manque d'intérêt et d'envie, voire le peu de sens qu'ils y trouvent et dès lors refuser d'y participer. Il faut donc leur laisser « carte blanche » quant au déroulement et fonctionnement de l'atelier, la semaine, etc.

Il peut arriver que pour ne pas contrarier la relation établie avec un éducateur, un jeune adhère à un projet, et ce sans y voir véritablement sens. Il faut donc toujours, en tant qu'éducateur, s'interroger quant aux raisons pour lesquelles ce dernier adhère au projet. A lui de s'assurer que même si le jeune s'implique d'abord pour des raisons relationnelles, il puisse y trouver un sens.

« Je vois ça comme rendre un service, mais pas de là à me sentir forcé [...] à ce moment-là la relation prend le dessus. »

Entretien Néo

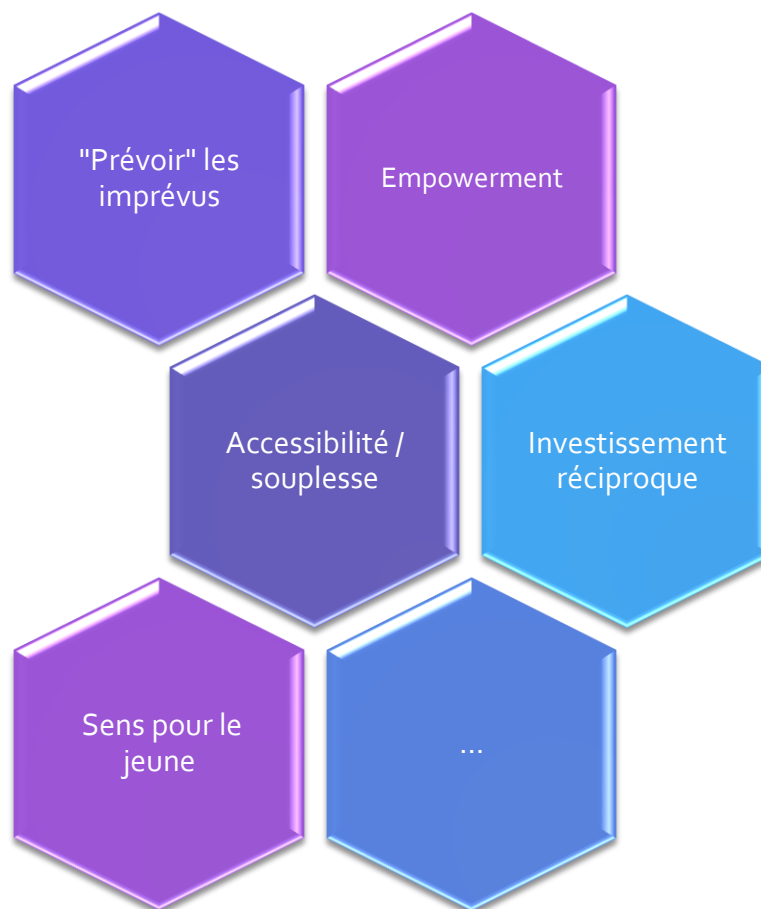
« On ne va pas se leurrer, clairement, il m'est déjà arrivé que l'affect prenne le dessus sur la libre adhésion. Après je l'accepte quand je vois quand même du sens pour le minot³. »

Entretien Jessica

Suite à cette première rencontre, considérant la distance géographique, nous avons décidé de créer un groupe sur une application de téléphone. Cette démarche ayant pour but de communiquer régulièrement.

³ Terme familier signifiant enfant

5.5.3 EN RÉSUMÉ



résumé 8

5.6 2^{ÈME} RENCONTRE

5.6.1 EN RÉCIT

Après différents échanges sur le groupe, nous avons réussi à fixer deux nouvelles dates de rencontre en janvier 2018. Les jeunes n'étant pas tous disponibles le même jour, nous avons donc décidé de répartir les rendez-vous sur deux journées.

Le contenu de ces échanges ciblait la construction de l'atelier. Quoi, comment, quand, mais surtout dans quel but. Le premier jour, trois des jeunes ont pu venir en même temps. Cela a permis de véritables discussions sur le contenu. Au début, nous avons décidé de nous retirer de leurs discussions pour laisser libre cours aux envies et aux idées du groupe.

Après un moment de brainstorming, nous avons mis sur papier le déroulement d'un atelier se déroulant sur 8 heures.

Nous sommes ensuite revenus sur leur désir d'aller à la rencontre d'autres jeunes. Nous leur avons expliqué que cela était planifié et qu'ils pourraient partager avec des jeunes en difficultés, vivant dans un foyer valaisan. Nous avons pris le temps de discuter du sens, de ce qu'ils pouvaient leur apporter et de la meilleure façon de les aider.

Le lendemain, nous nous sommes à nouveau rendues au local pour pouvoir voir les deux autres jeunes. **Malheureusement, ils n'ont finalement pas réussi à se libérer.** Cependant, cela nous a permis de rencontrer le deuxième éducateur intégré au projet. Nous lui avons donc présenté le programme, le déroulement de l'atelier, etc.

Les deux jeunes ont pris contact avec nous pour s'excuser de leurs absences. Nous avons essayé d'évaluer leur intérêt pour le projet. Nous avons pris la peine de leur expliquer ce qui s'était organisé la veille et **avons insisté sur l'importance de leur présence durant la prochaine rencontre.**

Si cela était si important à nos yeux, c'est non seulement pour évaluer l'intérêt des jeunes et être prêtes pour les ateliers, mais surtout pour permettre à un des jeunes de rencontrer le reste du groupe et nous-mêmes. **Ce dernier avait été mis au courant du projet, par l'intermédiaire d'un ami et ne connaissait donc pas la majorité de l'équipe.** Nous avons finalement quitté Marseille en ayant vu seulement trois jeunes sur cinq.

Une fois rentrées nous avons pris la peine de les relancer à différentes reprises pour qu'ils ne se sentent pas exclus de l'évolution du projet.

5.6.2 SI L'ON THÉORISE

➔ Voici de nouveaux éléments de la libre adhésion que l'on peut ressortir :

RELANCE DU LIEN

« **Malheureusement, ils n'ont finalement pas réussi à se libérer.** »

- Lorsqu'un éducateur travaille sur le principe de la libre adhésion, il arrive souvent que le lien glisse. En effet, il est fréquent que le jeune ne se rende pas à un rendez-vous, ne réponde pas au téléphone, etc. Cela peut arriver pour différentes raisons.

Le jeune peut, par exemple, ne plus se sentir à l'aise dans la relation. Il peut aussi être tiraillé entre des situations extérieures et son lien avec l'éducateur. Il ne faut pas oublier non plus que ces jeunes sont en difficultés sur bien des aspects et il peut arriver qu'ils soient submergés par leurs soucis et ne sachent plus comment libérer du temps. De nombreuses autres raisons peuvent cependant exister.

« Quand il y a une cassure, on essaie de comprendre pourquoi. [...] Peut-être que le jeune a été incarcéré, peut-être qu'il y a un problème familial ou autre, ou peut-être qu'il a juste plus envie de nous voir. »

Entretien Jessica

« C'est vraiment par rapport à la relation humaine que je pourrai lâcher le lien. [...] Par exemple si on s'emboucane⁴. »

Entretien Karim

C'est pourquoi l'éducateur a la possibilité de le relancer, de ne pas laisser le jeune échapper à la relation. Du moins pendant un certain laps de temps. En effet malgré la libre adhésion, l'éducateur peut revenir, à plusieurs reprises, au contact du

⁴ Terme familier signifiant se fâcher

jeune. Et ce toujours dans le but de comprendre cette coupure et d'essayer d'y remédier.

« Parfois il faut mettre en place des stratégies, par exemple se rendre plus visible. [...] Lui dire bonjour quand tu le croises. Faire en sorte de le croiser plus régulièrement. »

Entretien Sarah

Il faut néanmoins faire attention de ne pas générer un sentiment d'oppression chez le jeune et de respecter sa décision. Il est préférable de lui laisser le recul nécessaire et de le laisser souffler tout en lui faisant comprendre qu'il est le bienvenu à tout moment, plutôt que d'insister et prendre le risque de le braquer définitivement.

« Après ça dépend des personnes y en a, ils vont se sentir harcelés. »

Entretien Némó

« Je vais lui faire comprendre qu'en tout cas, la porte reste ouverte et que je suis là. »

Entretien Jessica

VALORISATION

« Nous avons insisté sur l'importance de leur présence durant la prochaine rencontre. »

- L'éducateur peut aussi pour, rétablir le lien, valoriser le jeune à travers un projet. Si le jeune entend qu'on a besoin de lui, que son rôle est important, qu'il a des compétences parfaites pour cette situation, etc. il peut se décider à réinvestir.

C'est un concept dans lequel l'idée de « deuxième chance » ne suffit souvent pas. Il faut souvent accepter les désinvestissements récurrents du jeune, en ne le lâchant pas et en lui exprimant son importance en tant qu'individu à part entière. Il faut donc partir sur une idée de « nombreuses chances » en lui répétant que c'est lui dont on veut des nouvelles, qu'on tient à sa présence, qu'on le veut sur le projet et qu'il n'est pas « juste un jeune » parmi d'autres, mais quelqu'un d'unique avec ses propres compétences.

« Elle (Jessica) est pas obligée, si elle veut me dire « arrête de me parler tu me rends fou » elle a le droit de dire ça, dans le sens où il n'y aura pas d'impact sur son salaire. Et malgré le fait qu'elle puisse le faire elle ne le fait pas. »

Entretien Karim

Il est aussi essentiel de valoriser régulièrement les jeunes dans leurs démarches, leurs investissements. Pour chaque petite chose, il est utile de mettre en avant leurs compétences, leur pouvoir d'agir. Cette dynamique de valorisation permet d'augmenter la confiance en lui du jeune en question.

« On va avoir un discours ultra valorisant où on va essayer pour chaque petit geste qu'ils vont avoir, chaque démarche réussie, on va rentrer dans un côté presque « too much » et ça pour leur montrer à quel point ils sont capables. »

Entretien Jessica

LE BOUCHE-À-OREILLE

« Ce dernier avait été mis au courant du projet, par l'intermédiaire d'un ami et ne connaissait donc pas la majorité de l'équipe. »

- Nous pouvons ici, relever l'importance des pairs. Tout d'abord la libre adhésion permet au « bénéficiaire » de mettre en avant ses connaissances, son vécu, son parcours avec ses capacités et ses forces. On lui offre, lors d'une intervention auprès de pairs, le rôle d'expert. Ce qui ouvre, dès lors au public cible, des possibilités d'identification majeures.

En effet, au-delà du bénéfice offert par ce genre de témoignages, les pairs sont également un élément influent dans le fonctionnement de la libre adhésion. Pour pouvoir travailler, un éducateur de rue se doit de se faire repérer et connaître sur un quartier, mais surtout il se doit d'être validé comme personne de confiance. Sans cette étiquette, il ne sera en aucun cas approché, considéré et identifié comme ressource, soutien. Il peut aussi malheureusement arriver que des conflits entachent l'image de l'éducateur de rue sur le quartier ou mette un jeune dans une position délicate. C'est d'ailleurs ce que relève Némo dans la citation suivante.

« Ça peut arriver qu'un éducateur du quartier soit mal vu. [...] De suite il est mis de côté. »

Entretien Némo

Inversement, les jeunes avec lesquels le travailleur social a créé des liens positifs sont souvent source de rencontres avec d'autres jeunes. Si un usager a eu bon contact et a trouvé du soutien, il identifiera le travailleur social comme un repère, il parlera de lui en bons termes, et encouragera son entourage à se diriger vers lui.

« En fait elle faisait des activités avec ma grande sœur, du coup je crois que je l'ai toujours connue. C'est une tête que j'ai toujours connue »

Entretien Karim

« Comme il y a certaines personnes qui vont faire confiance moins facilement, du coup ils vont aller demander à des personnes de confiance leurs avis. »

Entretien Némo

C'est une des nombreuses raisons pour lesquelles il faut être entièrement transparent et ne s'engager qu'à ce qui est possible. Lorsqu'un jeune est déçu, en colère ou se sent trahi, le bouche-à-oreille peut aller très vite dans le mauvais sens aussi.

D'une certaine façon, on peut dire que c'est grâce à la vision que les jeunes ont de l'éducateur et ce qu'ils en disent à leurs pairs, que l'éducateur peut trouver sa place et exercer son rôle... ou pas. Le bouche-à-oreille peut être autant un facilitateur qu'un frein pour le professionnel qui doit en avoir conscience.

« Il suffit d'en connaître deux trois jeunes pour qu'après le bouche-à-oreille commence »

Entretien Jessica

ENTREtenir LA RELATIOIN

« Une fois rentrées nous avons pris la peine de les relancer à différentes reprises pour qu'ils ne se sentent pas exclus de l'évolution du projet. »

- À travers le principe de libre adhésion, le jeune peut décider à tout moment de quitter le projet, mais par-dessus tout il peut décider de désertier la relation. C'est pourquoi il est nécessaire de l'entretenir constamment. L'éducateur se doit de relancer régulièrement le jeune, de prendre de ses nouvelles, de lui fixer des rendez-vous, des rencontres.

Il faut éviter les coupures de trop longues durées. Car si l'éducateur n'est pas présent, disponible, ou ne montre pas d'intérêt particulier pour le jeune, ce dernier peut se sentir trahi, déçu, abandonné, avoir le sentiment que cette relation ne lui apporte rien, que l'éducateur n'est pas productif. Lorsque cela se produit, il est particulièrement difficile de revenir en arrière et de rétablir un lien de confiance.

« Après s'il me l'a fait à l'envers et que je vois qu'au final il se fout de moi et que c'est pas concret là je lâche le lien. »

Entretien Némó

Travailler avec la libre adhésion, c'est donc un investissement constant de l'éducateur envers le jeune. Il doit lui montrer un véritable intérêt, se doit aussi de l'encourager, le relancer et ne pas le laisser de côté.

« Je sais qu'elle pense à moi, parce que, des fois elle m'envoie un message pour prendre de mes nouvelles. »

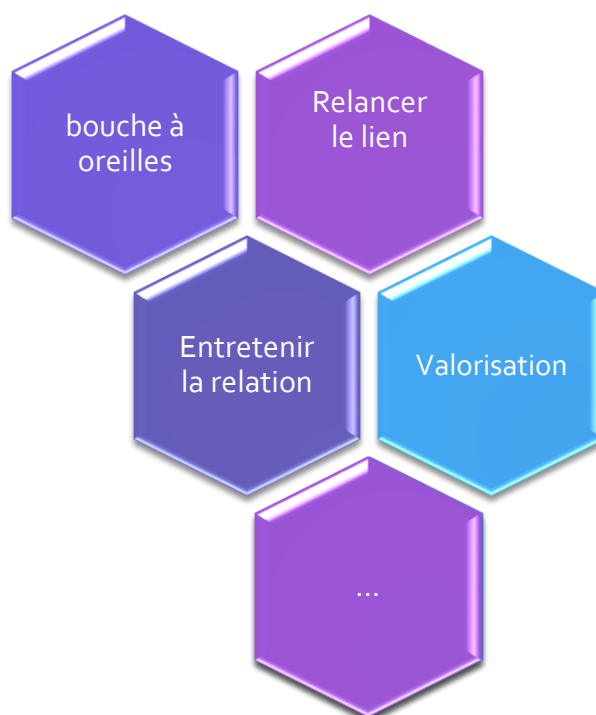
Entretien Karim

Entretenir le lien régulièrement, permet aussi à l'éducateur d'avoir un regard sur le chemin de vie que prend le jeune. Même si c'est une simple rencontre autour d'un café, un appel ou un message, il faut lui montrer que l'on ne le l'oublie pas, malgré l'éloignement.

« Au début je me suis rendu compte que je perdais souvent les jeunes. [...] Du coup je note les intérêts des jeunes, donc ce qui peut les animer, les motiver. [...] Quand je rentre en communication avec le jeune je vais jouer sur les points-clés. Le jeune lui va être rassuré de voir que je le considère. »

Entretien Edi

5.6.3 EN RÉSUMÉ



résumé 10

5.7 3^{ÈME} RENCONTRE

5.7.1 EN RÉCIT

Pour cette troisième rencontre, nous avons fixé une date sur le groupe que nous avons créé. Mes deux collègues et moi, en formations pratiques deux à ce moment-là, n'avions que peu de disponibilités.

Constatant que certains jeunes n'avaient pas pris la peine de répondre à notre message, nous avons décidé de les relancer une semaine avant notre départ. **C'est là que nous avons appris qu'un jeune du quartier se mariait à cette date.** Bonne nouvelle qui nous a néanmoins perturbées, car trois des cinq jeunes concernés étaient invités au mariage et n'étaient donc pas disponibles.

Nous allions nous déplacer en voiture, faire six heures de route, arriver en pleine nuit, voir les deux jeunes disponibles le matin et repartir dans la journée. Nous avons discuté entre nous sur le sens d'un tel investissement sachant qu'il s'agissait de faire une « répétition générale » de l'atelier avec moins de la moitié des protagonistes. **La seule réponse que nous avons trouvée, étant donné les circonstances, était qu'il fallait nous concerter avec les deux jeunes restant, pour vérifier s'ils ressentaient le besoin qu'on les rencontre ou n'y voyaient pas forcément de sens.** Nous les avons donc appelés en leur disant que nous étions disponibles et que s'ils souhaitaient nous descendrions à Marseille.

Les jeunes nous ont, tous les deux, dit qu'ils ne ressentaient pas le besoin de cette rencontre et que ça irait très bien pour eux si on s'entraînait à l'atelier, le jour de leur arrivée en Suisse.

Suite à ces échanges, nous avons donc annulé notre voyage à Marseille. **Nous avons cependant dû adapter nos préparatifs** notamment en transmettant par messages différents documents descriptifs de la semaine, de l'atelier, de la rencontre avec les jeunes du foyer, etc.

5.7.2 SI L'ON THÉORISE

- Sur cette nouvelle rencontre prévue, de nouveaux éléments de la libre adhésion sont visibles :

L'IMPORTANCE DE L'ENVIRONNEMENT

« C'est là que nous avons appris, qu'un jeune du quartier se mariait à cette date. »

- Tout d'abord lors d'une arrivée sur un territoire il est indispensable que l'éducateur se renseigne et comprenne le fonctionnement et la dynamique du quartier. Chaque environnement d'intervention aura un fonctionnement différent. Il est donc important de ne pas se lancer sans avoir certaines bases.

« Au début je passe déjà par une phase de diagnostic et d'analyse. Après je vais aussi passer beaucoup de temps à étudier tout ce qui a été fait dans les anciens diagnostics de territoire et par les anciens éducateurs de prévention. »

Entretien Edi

Je tiens aussi à relever l'importance de l'environnement des jeunes sur leurs suivis. On y voit ici la différence de réalités entre un éducateur travaillant en foyer et celui agissant en milieu ouvert, dans un contexte bien particulier, avec des jeunes qui n'ont pas d'encadrement.

Il arrive fréquemment, surtout dans des systèmes communautaires reposant sur la solidarité, que des événements extérieurs influencent l'accompagnement des jeunes. La vie du quartier a souvent une grande importance, tant par ses heureux événements que par ses drames.

L'éducateur doit donc s'adapter à cette réalité, ce fonctionnement. Il doit comprendre et modeler son quotidien en considérant le contexte social et en respectant cette forme de solidarité. Il doit prendre du recul et ne pas considérer ce genre de situations comme un désinvestissement du jeune.

« On arrive avec nos propres valeurs, nos propres visions, mais la prévention nous oblige à se laisser altérer par l'autre, se laisser bouger nos normes, pour arriver à travailler dans ces territoires-là. »

Entretien Jessica

NE PAS OUBLIER L'INDIVIDUEL DANS LE COLLECTIF

« La seule réponse que nous avons trouvée, étant donné les circonstances, était qu'il fallait nous concerter avec les deux jeunes restant, pour vérifier s'ils ressentiaient le besoin qu'on les rencontre ou n'y voyaient pas forcément de sens. »

- Si je relève cette phrase, c'est parce que dans ce type de projets collectifs, il ne faut pas oublier l'individu. L'éducateur de prévention spécialisée a pour objectif le suivi éducatif personnalisé. C'est par cet accompagnement que le jeune va trouver des bénéfices et adhérer à la relation.

C'est pourquoi dans une situation comme celle-ci, il était nécessaire de prendre en compte l'avis de chacun des deux jeunes disponibles, d'éviter de se focaliser sur le collectif. C'est en considérant uniquement le jeune comme un membre du groupe, au profit d'une vision collective, que l'éducateur risque d'altérer le lien.

PATIENCE ET ADAPTATION

« Nous avons cependant dû adapter nos préparatifs. »

- Pour travailler avec la libre adhésion, il faut être outillé à la réorganisation. Le fait qu'il n'y ait pas de cadre légal, institutionnel, pas de mandat nominatif, amène régulièrement à des rebondissements.

Il faut donc faire preuve de patience, et de souplesse. Mais il est aussi nécessaire que le professionnel soit créatif pour atteindre les objectifs fixés. Dans ce contexte, il est très rare qu'un projet se déroule et aboutisse de la façon imaginée au départ.

« Je pense que le plus important c'est surtout de les laisser aller à leur rythme. Il doit y avoir une grosse adaptation de l'éducateur au rythme du jeune. »

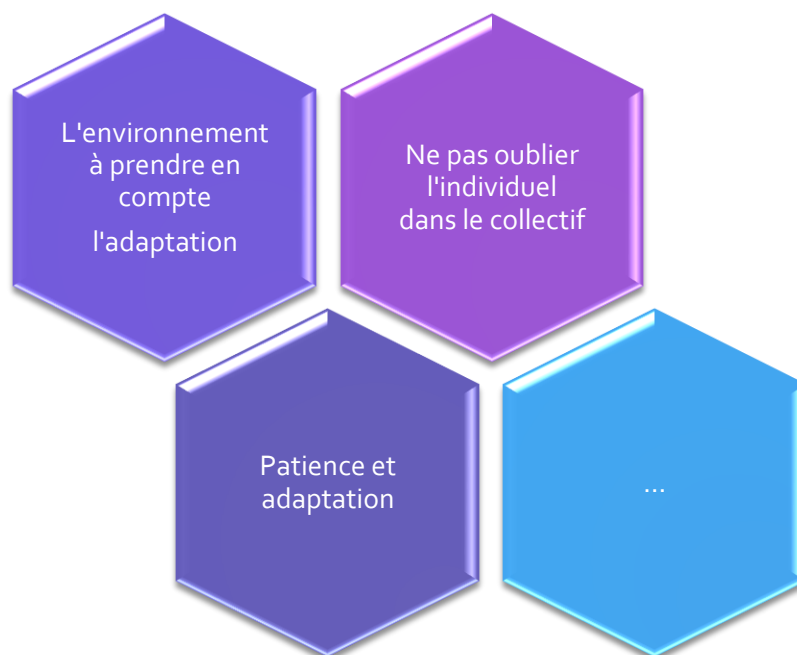
Entretien Jessica

Il ne faut pas voir les rebondissements comme des échecs, mais plutôt comme une évolution. Essayer d'y trouver des aspects positifs. Même lorsque, par exemple, un projet ne peut, finalement pas aboutir par manque de jeunes, d'intérêt, ou de disponibilité. Tout le travail fait au préalable avec eux aura tout de même pu leur être bénéfique.

« Rien que le fait de les remobiliser, de les faire retrouver un rythme c'est déjà des petites victoires au quotidien. »

Entretien Jessica

5.7.3 EN RÉSUMÉ



résumé 9

5.8 REBONDISSEMENTS

5.8.1 EN RÉCIT

Deux semaines à peine avant le début du projet, je reçois un appel d'un des jeunes très impliqué depuis le début. Il m'annonce qu'il ne pourra malheureusement pas venir en Suisse. Il s'était mal informé et ne s'était pas rendu compte que les dates durant lesquelles il devait venir correspondaient aux dates des épreuves du bac. **Bien évidemment la priorité était à mettre sur ses examens.**

Nous avons estimé, après discussion avec les éducateurs, qu'il n'était pas nécessaire de trouver un autre participant, le chiffre de quatre jeunes nous semblant tout à fait convenable. **Il n'était pas utile de rajouter un jeune, simplement pour respecter les plans de départ.**

Étant donné que la majorité du groupe se connaissait bien, **qu'une dynamique positive s'était déjà installée** et que tous avaient participé au processus de création des ateliers, nous pensions délicat d'ajouter quelqu'un à la dernière minute et estimions que cela pouvait être plus perturbateur que bénéfique.

Une semaine après, l'éducatrice avec qui nous collaborions nous a appelé pour nous annoncer une « mauvaise nouvelle ». En effet un autre des jeunes impliqués s'était désisté. Son lieu de travail à refusant de le libérer pour cette semaine il a donc annulé sa participation.

Le groupe étant réduit à trois jeunes, nous avons réfléchi, hésité puis nous sommes tournées ensemble vers un jeune connaissant bien le reste du groupe **avec comme condition de ne l'impliquer au projet, que s'il démontrait un véritable intérêt.**

Après un appel riche en échanges et l'assurance de sa motivation, il a été intégré au projet. Il y voyait beaucoup de sens, était dans une phase durant laquelle il ne pouvait pas travailler et était très enthousiaste de participer à l'expérience.

Nous avons pris la peine d'informer les autres jeunes au fur et à mesure des événements, **il était important pour nous d'être transparentes**. Un des participants impliqués n'était pas très enthousiaste à l'idée de cohabiter avec ce garçon, ce dernier le taquinant régulièrement. Nous avons donc quitté son ressenti et avons essayé de le « rassurer » en lui disant que nous y serions attentives ce qui lui a permis d'accepter sa participation.

5.8.2 SI L'ON THÉORISE

→ Ces rebondissements nous confrontent à d'autres aspects essentiels :

HIÉRARCHISER LES BESOINS

« Bien évidemment la priorité était à mettre sur ses examens. »

- Comme expliqué préalablement, en prévention spécialisée l'éducateur intervient sur l'axe du suivi éducatif individualisé. Dans ce cadre il va faire en sorte, par des échanges et en collaboration avec le jeune, de cibler ses besoins.

Dans cette situation, le jeune a été intégré au projet pour répondre à son besoin de valorisation, d'augmentation d'estime de soi et de renforcement de certaines compétences.

Ce jeune suivait studieusement ses études, n'avait pas de problème de décrochage scolaire et arrivait à la fin de son cursus de lycée. Il était dans tous les cas évident que ses examens de bac passaient avant le renforcement de ses compétences à travers ce projet.

Dans cette situation, l'échelle des priorités est particulièrement évidente, cependant il y a des situations où ce n'est pas le cas. Il faut néanmoins faire au mieux pour ne pas se tromper, l'erreur pouvant impacter le lien avec le jeune. Il pourrait se sentir mal orienté, forcé, mal compris. C'est donc aussi à travers ce genre de situations que l'on voit l'importance de l'échange avec le jeune.

RESPECTER LES DYNAMIQUES DE GROUPE

« Il n'était pas utile de rajouter un jeune, simplement pour respecter les plans de départ. »

« Qu'une dynamique positive s'était déjà installée. »

- Lors de la mise en place d'un projet, l'éducateur qui connaît bien ses jeunes, va faire en sorte qu'une dynamique saine et constructive puisse s'installer dans le groupe. Il va favoriser les échanges, éviter les conflits, etc.

Si les jeunes acceptent de participer, surtout à un programme d'une telle durée, hors de leurs zones de confort, c'est grâce au lien qu'ils ont créé avec l'éducateur.

C'est une véritable preuve de confiance. L'éducateur est donc garant du bien-être des jeunes au sein du groupe. Il a pour rôle de faciliter les relations, tout en veillant à ne pas trop intervenir lorsque tout se passe bien.

Le bien-être du bénéficiaire est un aspect primordial dans l'éducation.

CONDITIONNER LA LIBRE ADHÉSION

« ... avec comme condition de ne l'impliquer au projet, que s'il démontrait un véritable intérêt. »

- Malgré ce principe de libre adhésion, l'éducateur peut poser des conditions pour valider la présence du jeune. Le fait que le jeune adhère librement au lien, au projet, etc. ne veut pas dire que l'éducateur doit accepter tous ses comportements.

« La libre adhésion, ça veut pas dire : je fais ce que je veux, quand je veux. Par exemple, quand tu travailles avec un jeune il faut qu'il honore les rendez-vous, s'il veut avoir une avancée dans son projet. »

Entretien Martial

Un professionnel peut donc demander à un jeune de s'investir véritablement sur le programme proposé. Il lui signifie alors que s'il s'y met il faudra qu'il reste présent tout au long du projet. Cependant le respect de ces conditions est un libre choix du jeune. Il faut donc se préparer à toutes finalités.

Par exemple, si un éducateur met en place un chantier éducatif (chantier d'une semaine durant laquelle les jeunes doivent venir travailler, respecter des horaires, des règles, etc.) et qu'un jeune ne respecte pas les conditions fixées, il peut décider de ne pas le payer entièrement, lui interdire de s'y rendre, voire lui retirer d'autres activités.

*« Le jeune veut quelqu'un de professionnel qui va même être capable de lui mettre un coup de pied au c**⁵ s'il en a besoin. »*

Entretien Sarah

Cependant pour certains professionnels, le fait de poser un cadre dans un contexte de libre adhésion est d'une certaine façon, contraire à la notion de liberté. Selon sa personnalité, c'est un aspect avec lequel l'éducateur peut se sentir peu à l'aise.

« J'ai du mal à poser des règles dans la libre adhésion même si parfois ça peut permettre des résultats positifs. Pour moi c'est limiter, lever ce principe de libre adhésion. »

Entretien Edi

⁵ Terme familier signifiant postérieur

LA TRANSPARENCE

« Il était important pour nous d'être transparentes. »

- Comme précité, la transparence a une place primordiale dans le principe de libre adhésion. En effet même si la transparence est indispensable à toute relation éducative, la libre adhésion nous pousse à respecter encore davantage ce principe. Car si le jeune ne se sent pas respecté ou qu'il a le sentiment qu'on lui ment, il perd confiance et renonce au soutien éducatif.

Lorsque je parle de transparence c'est non seulement tenir le jeune informé de l'avancée du suivi, de la réalité de sa situation, des risques qu'il encourt, mais aussi, et surtout être honnête envers lui sur nos propres limites et difficultés en tant qu'éducateur.

« Si je me confie à elle, c'est parce qu'elle se confie à moi aussi des fois. Du coup comme elle se confie à moi, je me dis que je peux me confier à elle. »

Entretien Karim

« Mais lui donner de toi aussi, se confier un bout aussi. Avoir confiance aussi en lui. Tu ne peux rien attendre de l'usager si tu ne donnes rien de toi. »

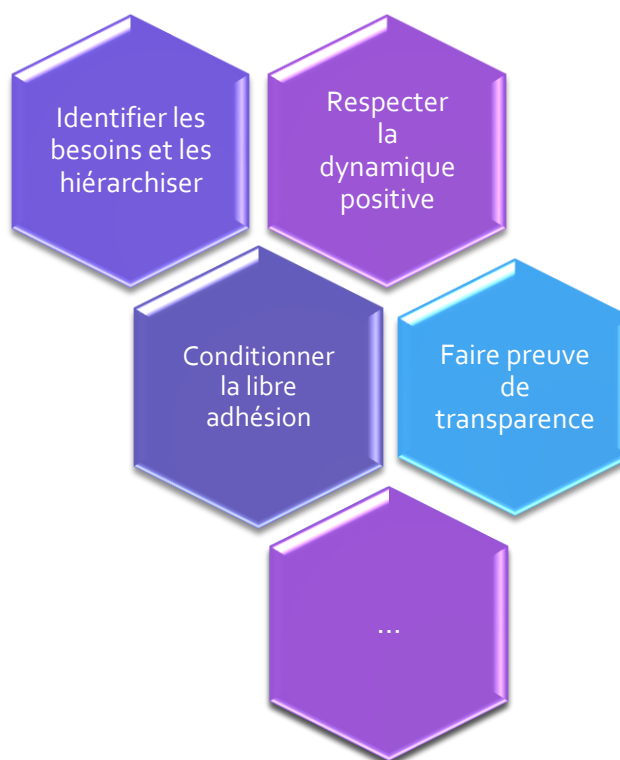
Entretien Sarah

C'est aussi une façon de le considérer comme un partenaire de niveau égal à l'éducateur. On sort donc de cette image de hiérarchie, avec un éducateur placé au-dessus du jeune.

« Il ne faut pas être dans la toute-puissance [...] ne pas être sûr de connaître ce qui est mieux pour le jeune. [...] il faut plutôt se voir au même niveau que le jeune. On pense toujours avoir les solutions les outils, mais qui dit que c'est ça la réalité ? »

Entretien Edi

5.8.3 EN RÉSUMÉ



résumé 10

5.9 LA SEMAINE INTERNATIONALE

5.9.1 EN RÉCIT

Après de longues heures dans les bouchons, les deux éducateurs et les quatre jeunes sont enfin arrivés. Nous nous sommes rendues avec eux à l'hébergement que nous avons loué pour leur séjour. **Très contents de nous retrouver nous avons tous mangé ensemble, nous avons ri, nous avons parlé** et avons discuté du déroulement de la semaine. Certains questionnements sont ressortis, certaines inquiétudes se sont fait ressentir. Nous avons donc pris la peine ensemble, d'y répondre au mieux.

La première matinée à la HES a été compliquée. En effet les jeunes ont assisté à une conférence de plusieurs heures, avec la fatigue du voyage et le stress de leurs futures interventions, ils ont été déstabilisés. **Un des jeunes en particulier, que je nommerai Egzon⁶ a très rapidement remis en question sa présence. Il se sentait inutile et avait le sentiment de perdre son temps.** Il faut préciser que ce jeune avait une place importante dans le réseau de son quartier, qu'il devait gérer beaucoup de choses et n'avait quasiment jamais quitté son environnement.

Nous avons tous pris la peine de discuter avec lui, en essayant de lui faire prendre en compte que le lâcher-prise pouvait l'aider, que cela pouvait aussi lui permettre de se reposer

⁶ Prénom d'emprunt dans le but de respecter l'anonymat

un peu des tensions psychologiques vécues dans son milieu et qu'après ces interventions, des jours plus tranquilles et plus ludiques allaient arriver.

Les jeunes ont particulièrement bien géré leurs interventions et ont même modifié certains aspects de la deuxième intervention dans le but de se sentir plus à l'aise. Nous les avons laissé agir au mieux pour eux.

Une vraie **dynamique de confiance, une véritable solidarité** sont ressorties de ces moments de partages, beaucoup d'émotions générées par leurs témoignages, tant pour le « public » que le groupe d'intervenants. Il y eut des rires, des larmes, parfois même de la colère. Il faut aussi savoir que pour la majorité de ces jeunes, c'était la première fois qu'ils s'exprimaient sur leur vie, exercice encore plus difficile en public.

Les étudiants de la HES ont exprimé beaucoup de reconnaissance envers les jeunes. Très heureux de les rencontrer, ils les ont accueillis avec chaleur. Par exemple, un groupe d'étudiantes sont même venues plus tôt le deuxième matin pour leur offrir un petit déjeuner en guise de remerciement.

L'intervention du groupe auprès des jeunes de foyer a également été très riche. En effet les jeunes qui nous ont reçus étaient d'une certaine façon, intimidés par les parcours qui leur étaient exposés. On sentait néanmoins, une véritable identification à leurs interlocuteurs et une attention particulière durant leurs échanges.

Egzon se sentait de mieux en mieux et n'exprimait plus l'envie de rentrer au quartier avant les autres. Il ne voyait même plus les jours passer. **Pourtant avant qu'il exprime se sentir mieux, nous avons discuté avec les éducateurs de la possibilité de lui payer un billet de retour, si la réalité du projet était trop pesante pour lui.**

Puis nous avons eu deux jours consacrés à visiter, à partager du bon temps, **des journées consacrées à des moments informels, moments que nous avons également partagés tout au long de ce projet.** Ils sont la base même d'une relation durable face à la libre adhésion. C'est dès lors la place de l'humain qui prime, on y trouve l'affect et on se positionne alors dans une véritable proximité professionnelle et non distance.

Le moment de l'au revoir fut difficile, car des choses très profondes s'étaient jouées durant cette semaine. Depuis, nous avons gardé contact avec le groupe et prenons régulièrement de leurs nouvelles.

5.9.2 SI L'ON THÉORISE

→ Voici les éléments ressortant durant cette semaine de partages :

LES MOMENTS INFORMELS

« Très content de nous retrouver nous avons tous mangé ensemble, nous avons ri, nous avons parlé. »

« Des journées consacrées à des moments informels, moments que nous avons également partagés tout au long de ce projet. »

- Selon moi, cet aspect est un des piliers de la libre adhésion. Les moments informels nourrissent, au quotidien, la relation établie entre le jeune et l'éducateur.

Ils sont source de partages, d'échanges et permettent d'apprendre à se connaître véritablement.

« Si tu n'as pas les moments informels, tu peux faire tout le formel que tu veux, ça ne donnera rien. »

Entretien Sarah

Bien que les moments informels fussent plus nombreux durant la semaine internationale, ils furent présents tout au long de la conception du projet. C'est d'ailleurs à travers ces moments de partages plus intimes que les liens de confiance et le feeling ont pu s'installer. C'est aussi grâce à la qualité des relations établies, que les jeunes se sont investis jusqu'au bout.

De plus, ces échanges offrent à l'éducateur la possibilité de sortir de sa place « d'expert ». Il n'est dès lors plus vu seulement comme un professionnel, mais comme une personne à part entière et n'est plus que considéré comme fournisseur de solutions, mais comme simple interlocuteur.

« C'est ce qui fait qu'il n'y a pas d'hypocrisie. On s'apprécie et du coup j'ai confiance en toi et ça crée une relation de proximité. »

Entretien Némo

« Il ne faut pas être dans la toute-puissance. [...] Il faut plutôt se voir au même niveau que le jeune. On pense toujours avoir les solutions, les outils, mais qui dit que c'est vraiment ça la réalité ? »

Entretien Edi

Ce sont ces instants qui permettent à l'éducateur de renforcer sa position « d'égal » au jeune en veillant à ne pas se mettre en situation de dominant, supérieur, etc.

« Tu vois, quand tu rencontres quelqu'un, parfois tu as un bon délire avec. Un jour j'ai senti que Jess elle avait un bon délire. Et du coup au début, pour moi, c'était comme une « amie » c'était pas encore vraiment une éducatrice. »

Entretien Karim

Ces partages favorisent la valorisation. L'éducateur peut reconnaître le jeune en tant qu'expert à travers ses compétences, passions, connaissances. Le contexte étant propice, il peut alors porter attention aux centres d'intérêt du jeune. C'est un contexte plus favorable que lors des démarches administratives, rencontres avec les partenaires, etc.

« Quand je vais vers un groupe, je tends l'oreille pour savoir de quoi ils parlent. [...] je fais attention de ne pas rentrer dans une approche trop professionnelle, mais juste parler de choses qu'ils aiment. »

Entretien Edi

LA COMMUNICATION

« Un des jeunes en particulier, que je nommerai Egzon a très rapidement remis en question sa présence. Il se sentait inutile et avait le sentiment de perdre son temps. »

« Nous avons tous pris la peine de discuter avec lui. »

« Egzon se sentait de mieux en mieux. »

« Pourtant avant qu'il exprime se sentir mieux, nous avons discuté avec les éducateurs de la possibilité de lui payer un billet retour si la réalité du projet était trop pesante pour lui. »

- Si j'ai déjà abordé l'importance de prendre en compte l'individu dans le collectif, je n'ai pas insisté sur l'importance de la communication individuelle. Bien qu'elle soit en toile de fond dans plusieurs éléments expliqués préalablement je pense qu'elle est fondatrice et mérite son propre développement.

Dans cette situation comme dans tout moment difficile, il est nécessaire de quittancer les ressentis du jeune. Il est aussi important de lui accorder la légitimité de voir les choses de cette façon. Même si de la place de l'éducateur les aspects bénéfiques ou inversement dangereux sont une évidence, l'important est que le jeune les perçoive également et se sente en accord avec ça.

« Il arrive que des jeunes viennent vers moi juste parce qu'ils se sentent bien de pouvoir discuter, se confier. »

Entretien Edi

L'éducateur doit être présent et disponible pour permettre au jeune d'extérioriser son ressenti sans jugement. Être respecté et reconnu dans ses difficultés est un point clef pour pouvoir avancer. Cela libère d'un poids et ouvre la porte au professionnel qui peut ensuite, essayer de lui faire voir les aspects positifs de la situation en lui exposant un nouveau point de vue.

« Je me confie quand même plus à elle qu'à d'autres gens. Y a des moments elle m'apporte une vision des choses que j'avais pas vue. Elle me donne aussi des conseils. »

Entretien Karim

Quant à la communication au sein de l'équipe, elle est également indispensable. Pouvoir se concerter entre professionnels pour partager différents regards sur une même situation comporte plusieurs avantages tels qu'éviter un sentiment de toute-puissance, ne pas être seul décisionnaire, voire simplement libérer son esprit. Souvent, grâce à ces échanges, l'éducateur se sent plus à l'aise dans la prise de décisions.

« Il y a un vrai intérêt pour moi de travailler en binôme ou trinôme dans le travail de rue, de ne pas être seul sur la continuité de l'accompagnement du jeune. [...] être complémentaire. »

Entretien Jessica

« Je me confie à l'équipe si je ne suis pas en capacité de gérer. Pour justement ne pas être dans la toute-puissance et être seul décisionnaire. »

Entretien Edi

LA CONFIANCE

« Dynamique de confiance, une véritable solidarité »

- Bien que dans toute relation éducative instaurer un climat de confiance soit important, lorsque le bénéficiaire peut abandonner le lien à tout moment elle devient indispensable.

Lors de chacune de mes interviews, j'ai posé la question suivante : Quels sont pour toi, les cinq éléments les plus importants pour que la relation puisse durer ? La confiance est le seul point qui est ressorti à l'unanimité. Cela démontre bien que la confiance est incontournable dans la libre adhésion, mais également que la libre adhésion génère la confiance. Pour les jeunes c'est une évidence, si l'éducateur était mandaté, il serait obligé, donc la relation serait considérée comme hypocrite.

« La libre adhésion, ça permet une meilleure confiance. Parce que le mandaté il est envoyé pour « surveiller. »

Entretien Némó

« Quand tu es contraint, tu n'as pas la même confiance que quand tu n'es pas contraint. »

Entretien Karim

La confiance se construit particulièrement au cours des moments informels. Durant ces instants de partage, beaucoup de thématiques sont abordées et les échanges sont riches. C'est aussi à travers ces discussions que l'éducateur se révèle véritablement, peut exposer ses valeurs, sa vision du monde, etc.

Cependant si ces instants sont propices à la confiance, ils exigent néanmoins, de la part du jeune, engagement et respect du suivi éducatif. Si ce dernier ne fait pas sa part, il altère la confiance. Quant au professionnel, il doit tenir parole, respecter ses engagements et avancer dans le suivi.

« Ces moments informels c'est ce qui fait qu'il n'y a pas d'hypocrisie. On s'apprécie et du coup j'ai confiance en toi et ça crée une relation de proximité. »

Entretien Némó

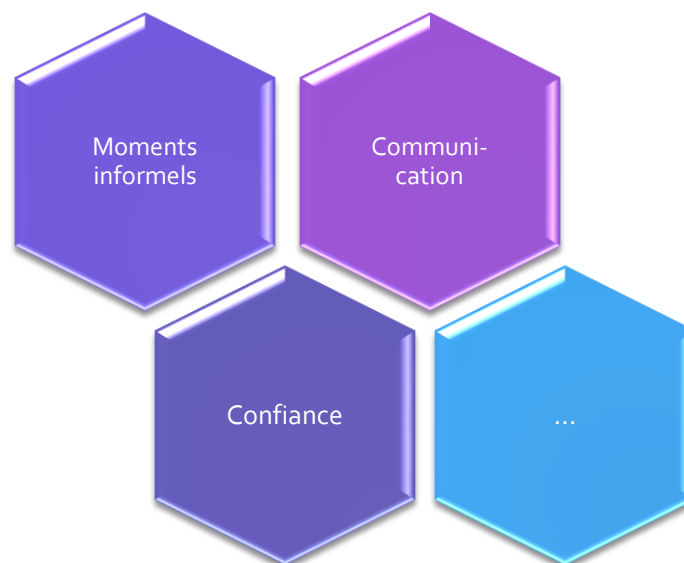
Sans la présence de cette relation de confiance, les objectifs mis en place ne peuvent que difficilement être atteints. Le plus gros du travail consiste donc à construire un climat favorable à la collaboration.

« Et ça se voit vite si la confiance n'est pas là, le jeune il te plante, il ne vient pas, etc. alors que si la confiance est présente il va au moins te prévenir quand il ne vient pas. Cette relation de confiance te permet de gagner du temps, mais permet aussi au jeune d'en gagner. »

Entretien Edi

Autre climat de confiance indispensable à un projet comme le nôtre, celui qui doit régner entre les jeunes. Ce n'est qu'à travers cette dynamique que les jeunes ont pu s'ouvrir, se confier, et parler librement de leurs vécus, leurs émotions, etc.

5.9.3 EN RÉSUMÉ



résumé 11

5.10 LE RETOUR À MARSEILLE

Pour conclure notre projet, il me semblait important de reprendre contact avec les jeunes, quelques mois après et de leur demander un feedback de leur intervention en Suisse. Je pense qu'il est important de relever ce que ce projet leur a apporté, ce qu'ils en retirent, ce qu'il a eu comme impact.

Voilà donc quelques retours des jeunes :

Pour Némó, déjà très ouvert aux autres dans la vie de tous les jours, ce projet n'a pas changé grand-chose. Il met cependant en avant le fait que sa vision de la Suisse a changé. Pour exemple il imaginait que tous Suisses possédaient des voitures de luxe, lorsqu'il est arrivé il a été surpris de constater que de nombreuses personnes roulaient en véhicules d'occasion.

Pour Matthieu⁷, ce projet a eu des répercussions conséquentes sur sa timidité. Il n'avait, avant cette expérience, jamais parlé de sa vie, de ses difficultés, etc. En traversant cette « épreuve », il a pris conscience qu'il était capable de le faire, qu'il avait les outils nécessaires pour mettre des mots sur son vécu et qu'il pouvait enrichir les autres. Avant de l'avoir fait, il ne s'en rendait

⁷ Prénom d'emprunt dans le but de respecter l'anonymat

pas compte. Le fait d'intervenir auprès des jeunes d'un foyer l'a beaucoup marqué, et il a espoir que ce qu'il a partagé avec ces derniers les aura aidés à voir les choses différemment.

Egzon, au départ pas convaincu par le projet, est d'abord resté un peu en retrait. Il appréhendait la rencontre avec les étudiants, les jeunes de foyer, mais aussi la cohabitation en groupe. Au final son retour est particulièrement positif. Il exprime le fait que grâce à cette expérience il se sent bien plus sociable aujourd'hui. Ce projet lui a fait réaliser que s'ouvrir aux gens pouvait avoir des côtés positifs. Il se sent plus perméable aux nouvelles rencontres et aux autres. De plus il ne pensait pas être capable de s'exprimer correctement face à des dizaines de personnes. Il réalise aujourd'hui avoir des compétences qu'il ne soupçonnait pas. Cette expérience a donc augmenté sa confiance en lui, il se sent plus à l'aise avec les gens et se trouve moins timide aujourd'hui. Egzon m'a confié que si c'était à refaire il le referait sans hésiter. Un tel retour de sa part est, pour moi et mes collègues, une grande victoire. En effet, Egzon ayant au départ du projet demandé à rentrer à Marseille ne voyant pas de sens au projet, ce retour est donc particulièrement constructif.

Quant à Camille⁸, seule jeune fille à avoir participé au projet, je n'ai malheureusement pas pu obtenir de retour formel de sa part. Cependant lors de différents échanges que j'ai pu avoir avec elle après le projet, elle m'a confirmé avoir eu beaucoup de plaisir à participer à cette semaine en Suisse. Il était important pour elle de venir corriger l'image que certains peuvent avoir des quartiers défavorisés de Marseille. Elle a le sentiment d'avoir pu correctement s'exprimer à ce sujet et est satisfaite des expériences qu'elle a vécues.

Tous ces retours m'ont beaucoup touchée. En effet, les premiers bénéficiaires de ce projet devant être les jeunes, je suis professionnellement et humainement comblée de savoir qu'ils ont tous apprécié cette expérience et qu'ils en ont, chacun à leur façon, retiré quelque chose de constructif. De plus, les nombreux retours positifs qui nous sont parvenus de la part des étudiants ayant assisté aux ateliers ainsi que de la part des jeunes du foyer nous ont confirmées dans le bien-fondé de notre projet.

5.11 ÉLÉMENTS SUPPLÉMENTAIRES RESSORTIS

5.11.1 EN THÉORISATION

De nombreux éléments complémentaires sont ressortis des entretiens que j'ai pu conduire. Quatre d'entre eux ont particulièrement retenu mon attention, car ils faisaient sens dans ma recherche. J'ai donc décidé de les développer et de les illustrer par des citations.

ÊTRE SOI-MÊME

Tout d'abord la libre adhésion offre aux professionnels un terrain permettant à chacun d'être soi-même. Cela certainement par le fait qu'il n'y ait pas de cadre institutionnel strict ni de règlement précis faces aux réactions, événements, etc. Bien qu'un cadre global régisse la prévention spécialisée, sur le terrain les éducateurs sont libres d'amener leur vision des choses, leur approche et leur gestion des suivis, ce qui impacte aussi la relation avec les usagers.

⁸ Prénom d'emprunt dans le but de respecter l'anonymat

« Je pense que la libre adhésion me permet d'être ce que je suis réellement et pleinement. »

Entretien Jessica

« La relation est franche, il n'y a pas de semblants, car il n'y a pas de mandat nominatif. »

Entretien Néo

Mais bien plus qu'un contexte favorisant la possibilité d'être soi, la libre adhésion est une approche qui, d'une certaine façon, l'exige. Pour pouvoir aboutir à des liens de confiance avec les jeunes, l'éducateur se doit d'être vrai et authentique.

Tout individu a la capacité de sentir lorsque l'autre joue « un rôle » ou comme le dit Sarah, « *porte un costume* ». Dès lors la relation est biaisée, et le jeune peut ne pas se sentir suffisamment en confiance pour investir le lien sur la durée.

« Il faut être soi-même. Ne pas se transformer, ne pas porter un costume qui n'est pas soi. [...] alors après oui le professionnel va t'apporter des techniques, des outils, pour l'accompagner. Mais la relation, elle, est basée sur ce que tu es toi et ce que tu apportes et renvoies. »

Entretien Sarah

LA PRÉSENCE SOCIALE COMME PREMIER CONTACT

L'importance de la présence des éducateurs sur les quartiers est ressortie de nombreuses fois lors de mes entretiens. Elle est considérée comme le meilleur outil pour une première prise de contact avec les jeunes et la pratique par laquelle l'éducateur s'intègre le plus facilement, sur un nouveau territoire.

« Les premières prises de contact passent beaucoup par la présence sociale. [...] il faut trouver des endroits clefs. [...] Après, le fait de faire toute cette présence sociale avant, c'est aussi une façon de se faire repérer. Donc même s'ils ne te connaissent pas, ils s'interrogent sur toi, ils t'ont déjà vu plusieurs fois dans le coin. Ça rend déjà ton approche un peu désamorcée. »

Entretien Edi

« Mes premières prises de contact avec les jeunes sont souvent pendant la présence sociale. »

Entretien Martial

Cette présence sociale permet de devenir une « tête connue ». Elle offre à l'éducateur la possibilité d'être repéré comme un individu familier dans la vie du quartier. Il faut pour cela d'abord faire un diagnostic de territoire, qui permet au professionnel de repérer les lieux stratégiques et les instants propices aux rencontres.

« Quand on arrive sur un territoire ça passe par énormément de travail de rue donc de présence sociale. C'est le fait de se faire repérer, ce qui n'est pas évident. [...] être au bon endroit au bon moment. »

Entretien Jessica

Souvent l'éducateur gère plusieurs aspects de la prévention spécialisée. Lors d'un chantier éducatif par exemple, l'éducateur se retrouve régulièrement sur le quartier. Il est donc dans de la présence sociale, à laquelle il combine le développement social local et des suivis éducatifs individualisés. Car malgré l'aspect collectif d'un chantier éducatif, chaque jeune y trouve des réponses à ses besoins.

Dans ce type de contexte, les jeunes actifs favorisent la curiosité des autres jeunes du quartier à venir au contact du groupe. C'est donc un facilitateur pour l'éducateur qui peut plus aisément entrer en contact avec ceux qu'il ne connaît pas encore.

« Il faisait un chantier éducatif sur le quartier. Et du coup on a discuté et il m'a dit prends mon numéro, si tu as besoin tu m'appelles et on s'est échangé les numéros. Un jour après il m'a appelé. »

Entretien Némo

L'AIDE CONTRAINTE DANS LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

Lors de mes entretiens, j'ai confronté les professionnels à la question suivante :

➔ La prévention spécialisée peut-elle exister sans libre adhésion ?

Au départ les professionnels ont instinctivement répondu que non, réaction me semblant normale, du fait que la libre adhésion est un principe fondamental de la prévention spécialisée.

« Le principe de prévention spécialisée repose là-dessus. [...] Le fait de s'occuper de jeunes spécifiques donc sous mandats, ça existe déjà en PJJ⁹, en AEMO¹⁰, et dans ce cas on sortirait de la prévention spécialisée. »

Entretien Jessica

Cependant sur la base d'exemples précis, leurs points de vue ont, pour certains, changé. Par exemple en évoquant le projet intitulé « remobilisation ». Ce projet qui a pour objectif d'occuper des jeunes en décrochage scolaire dans le but de les réintégrer à un rythme de vie active. Ce programme a été mis en place en partenariat entre les éducateurs et le CPE¹¹ qui leur envoie des jeunes. Ces derniers ont certes le choix de s'inscrire, cependant s'ils n'adhèrent pas à ces modules, ils se retrouvent sous sanctions disciplinaires. Dès lors c'est un choix par défaut qui peut donc être associé, d'une certaine façon, à de l'aide contrainte.

« On est plus proches de la contrainte du coup, vu qu'on est sous l'autorité de l'éducation nationale. Toute absence doit être signifiée et tout problème de comportement signalé. [...] Ils n'avaient pas vraiment le choix, ils devaient le faire sinon ils allaient se retrouver en sanction disciplinaire. »

Entretien Jessica

Malgré cette approche « sous contrainte » l'éducateur se retrouve face à un jeune ayant généralement d'autres problématiques que le décrochage scolaire. Le

⁹ Protection juridique de la jeunesse

¹⁰ Action éducative en milieu ouvert

¹¹ Conseiller principal d'éducation

professionnel va donc tenter d'instaurer un climat de libre adhésion dans le but d'obtenir de la part du jeune, une adhésion dépassant le suivi ordonné et permettant de travailler les divers aspects qui le péjorent.

« On peut voir ce projet comme outil pour rentrer en contact avec le jeune. Tout ce qui se fait par après ou à côté du projet sera fait par la libre adhésion. [...] Parce que c'est aussi ça la prévention spécialisée, le jeune n'est pas qu'un jeune avec des difficultés scolaires. »

Entretien Sarah

L'ÉQUILIBRE ENTRE LA POSTURE AFFECTIVE ET NORMATIVE

Au cours des différents entretiens, j'ai abordé le sujet de l'équilibre entre les postures, affective et normative. Chacun a qualifié la libre adhésion comme facilitateur d'authenticité en précisant que chacune de ces postures avait sa place en prévention spécialisée.

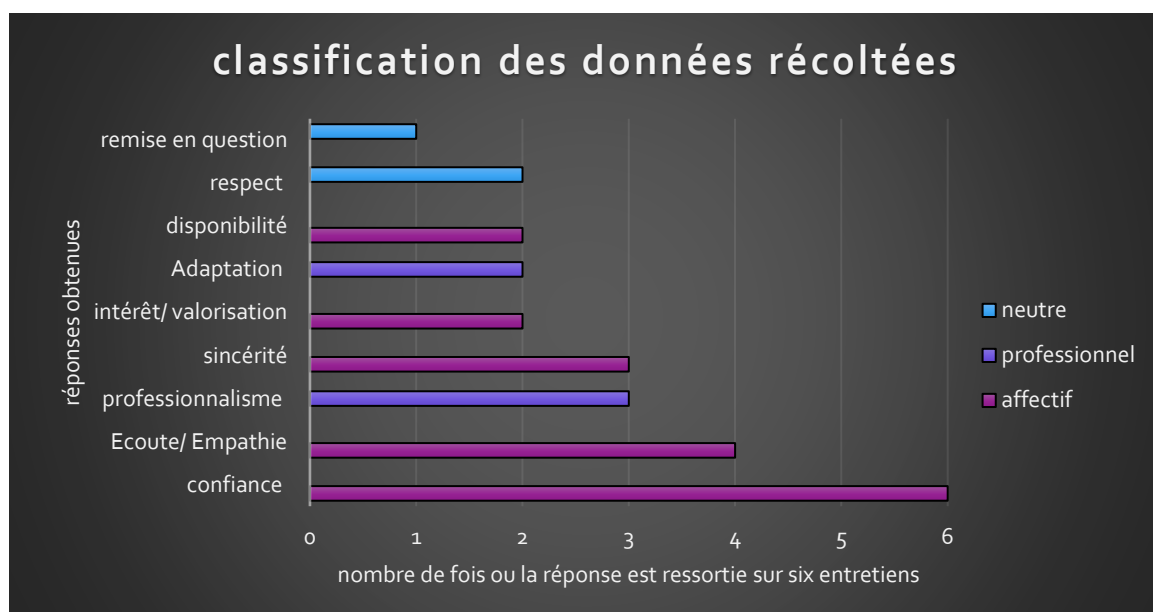
Cependant, suite à l'analyse du contenu des entretiens, je constate que leur pratique est plus basée sur l'axe affectif que normatif. Les jeunes eux aussi ont confirmé ce constat en exprimant être plus en recherche de cet aspect.

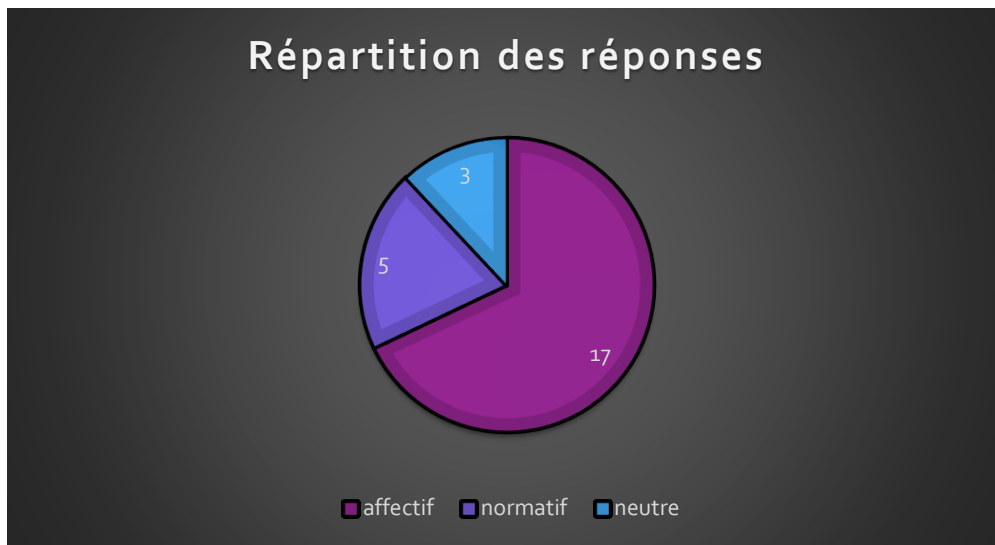
Pour illustrer cette affirmation, je vais reprendre l'une des questions posées lors de mes entretiens :

➔ Quels sont pour toi les cinq éléments les plus importants pour que la relation puisse durer ?

(Certains de mes interlocuteurs n'ayant pas réussi à ressortir cinq éléments, cela leur semblait trop, j'ai obtenu 25 réponses sur 30.)

Vous trouverez ci-dessous les graphiques illustrant les différentes réponses et la répartition des résultats concernant l'axe affectif et ceux concernant l'axe normatif.



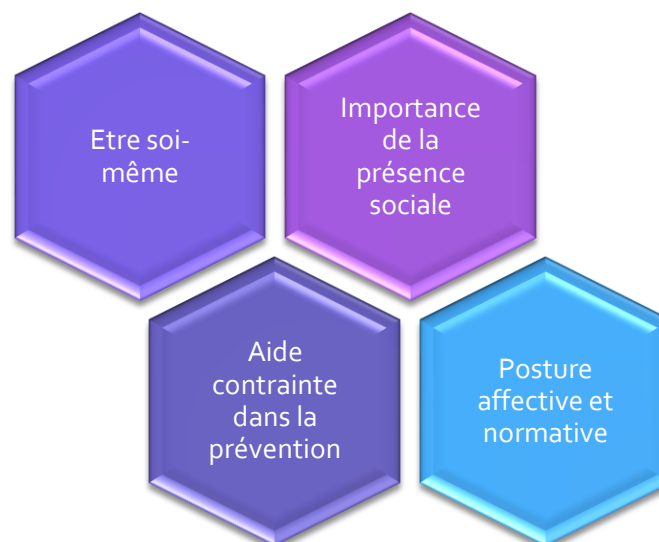


résumé 13

Il ressort donc à travers ces entretiens que ces professionnels ont trouvé un équilibre penchant davantage sur l'axe affectif.

Cependant, l'équilibre subtil entre les deux axes, affectif et normatif, est nécessaire. Il fonde en ce sens-là, la posture de l'éducateur en prévention spécialisée.

5.11.2 EN RÉSUMÉ



résumé 14

5.12 SYNTHÈSE DE MON ANALYSE



6. VÉRIFICATION DES HYPOTHÈSES :

La libre adhésion est un concept implicite tiré d'une pratique.

→ Lors de mes entretiens, selon les thèmes abordés, j'ai pu constater de longs temps de réflexion chez les professionnels. Certains m'ont même expliqué la difficulté de l'exercice, se trouvant confrontés à des questions qu'ils ne s'étaient que très rarement, voire jamais véritablement posées.

À contrario, parler de la libre adhésion était une pure évidence pour chacun de mes interlocuteurs. Élément principal de la prévention spécialisée, les éducateurs ne se voyaient pas travailler sans cette dernière, particulièrement dans cet environnement, avec cette population.

Je peux en déduire que la libre adhésion est effectivement une notion empirique. Bien que présentée comme valeur fondamentale de la prévention spécialisée, elle n'est pour l'heure pas définie conceptuellement.

✓ Cette hypothèse est donc confirmée par ma recherche.

La prévention spécialisée ne peut être dissociée de la libre adhésion.

→ Comme vu dans mon analyse, il arrive qu'un suivi ait un aspect d'aide contrainte, du moins que le choix soit restreint par le fait que le jeune se retrouve soit à accepter l'accompagnement, soit à devoir se plier à des sanctions plus ou moins lourdes. Dès lors la libre adhésion est mise à mal. En effet, on peut voir cette situation comme un choix « entre la peste et le choléra ».

Reste que dans la grande majorité des situations, la libre adhésion est respectée. Elle est un des axes fondamentaux de la prévention spécialisée et il est rare que l'éducateur de prévention spécialisée s'en dissocie.

De plus, mes différents entretiens ont confirmé à quel point il était important pour tous que ce principe soit présent au quotidien. Tant pour les jeunes que pour les professionnels. C'est pour eux, la garantie d'une relation saine et vraie. Ce cadre est par conséquent propice aux relations humaines.

Je constate donc que prévention spécialisée et libre adhésion peuvent être dissociées, dans des situations bien particulières.

* Ce qui me permet de reformuler mon hypothèse de la façon suivante :

- Prévention spécialisée et libre adhésion sont dissociées lors de suivis mandatés par des organes officiels du département (éducation, juridique, etc.) et ce dans une temporalité et un cadre éducatif définis.

La libre adhésion est une pratique pouvant être conceptualisée
--

- La majorité des aspects ressortis de mes recherches sont en lien avec le relationnel et visent à équilibrer la relation entre le bénéficiaire et le professionnel. En la rendant la plus adéquate possible, et ce pour offrir un suivi positif et constructif à l'usager.

Les éléments abordés sont donc nécessaires à toute relation d'aide qu'elle soit professionnelle, voire simplement humaine, ceci tant dans un contexte de libre adhésion que d'aide contrainte.

Par exemple, chaque professionnel doit considérer les éléments contextuels du milieu dans lequel il agit. Si la prise en compte de l'environnement est indispensable à tout suivi éducatif, l'éducateur de prévention spécialisée intervient directement dans l'environnement du jeune, ils partagent les mêmes lieux. Pour autant, un professionnel travaillant en institution, doit également considérer l'environnement naturel du bénéficiaire. Cet aspect est d'ailleurs de plus en plus considéré par divers outils tels que la systémique, les entretiens de famille, etc.

Quant au bouche-à-oreille au sein d'un foyer, il peut aussi avoir de lourdes conséquences lorsqu'un jeune avec un profil de leader décide de prendre en grippe un éducateur. Par loyauté, besoin d'appartenance aux pairs ou simplement par peur, les autres résidents peuvent également ne plus considérer le professionnel, voire lui manquer de respect.

Les autres éléments ressortis de mes analyses ne sont pas spécifiques à la libre adhésion et sont transposables aux milieux se basant sur de l'aide contrainte, les foyers et les milieux fermés.

Certaines nuances sont tout de même ressorties de mes analyses d'entretiens :

- Premièrement, l'authenticité du lien. Du moins le sentiment que ce dernier est plus sincère. Tant pour les jeunes que pour les professionnels, la libre adhésion a une influence sur la véracité de la relation.
- Deuxièmement cette authenticité, favorise particulièrement les liens de confiance, car contrairement à l'obligation qu'un mandat impose, c'est un choix « de cœur », d'humain à humain. Cette liberté mutuelle de collaborer aide à faire confiance.
- Pour finir, la liberté inhérente à la prévention spécialisée conduit l'éducateur à prendre soin du lien. Il est stimulé à se remettre en question, sans quoi il risque de se retrouver sans aucun suivi et donc ne plus pouvoir assumer sa fonction. Ce qui n'est pas le cas en aide contrainte, où même si les usagers peuvent décider de désinvestir le lien, ils ne peuvent le quitter et sont dans l'obligation d'accepter le suivi éducatif.

Je conclurai donc, en me positionnant favorablement face à l'hypothèse affirmant que la libre adhésion est conceptualisable bien qu'elle rejoigne sur de nombreux points, d'autres concepts éducatifs basés sur le relationnel entre professionnel et bénéficiaire. Elle comporte néanmoins des spécificités qui gagneraient à être développées.

- ✱ Je nuancerai néanmoins ma dernière hypothèse par la reformulation suivante :
 - On peut donc considérer la libre adhésion comme concept en soi. Même si certains éléments vont se retrouver dans tous concepts d'approches éducatives. (Relation, confiance, échange, écoute, etc.).

7. PISTES DE REFLEXION ET D'ACTION

7.1 ET SI L'ON PARLAIT DE PROXIMITÉ

Tout au long de ma recherche, et ce qu'elles que soient les questions posées, j'ai remarqué que les réponses touchaient au relationnel. Au travers de mes questionnements, j'ai constaté dans tous retours, une véritable considération pour la relation humaine, dépassant même l'aspect professionnel. Partant de cette observation, je trouverai plus judicieux d'utiliser le terme « proximité professionnelle » plutôt que « distance professionnelle ».

Ce terme, « distance professionnelle », entendu lors de ma formation pratique, me dérangeait. Je ne me sentais pas en accord avec l'idée d'avoir une approche basée sur la distance. Comment entrer en communication, créer un lien de confiance, une dynamique positive en pensant « distance » ?

Le principe même de la prévention spécialisée est le fait « d'aller vers ». Pour pouvoir y répondre, il faut être ouvert à l'autre, être prêt à lui faire une place. L'idée de distance est, à mes yeux, contraire à la démarche attendue dans cette pratique.

L'idée de « proximité professionnelle » ne signifie pas l'abandon d'une approche spécialisée et cadrée et ne fait pas de l'éducateur un ami de l'utilisateur. Il doit être attentif à ne pas mêler vie privée et professionnelle.

Reste que le terme « proximité » véhicule l'idée d'un rapprochement, alors que la « distance » celle d'une séparation. Prenant en compte le but de la prévention, qui est de tisser un lien pour pouvoir accompagner le jeune, l'approche de la proximité professionnelle me semble plus pertinente.

7.2 UNE PLACE DANS LA FORMATION THÉORIQUE

Si mon intérêt s'est porté sur cette thématique, c'est parce que cette dernière n'est que très rarement abordée tout au long de notre formation. C'est une approche professionnelle qui m'a beaucoup apporté sur le terrain. Du coup, certaines de mes questions restaient sans réponse. Même constat auprès des professionnels questionnés. Bien que totalement à l'aise avec la pratique de la libre adhésion, dès lors que l'on abordait des aspects théoriques, c'était moins évident.

C'est pourquoi il me semblerait particulièrement pertinent que ce sujet soit moins implicite lors des formations théoriques des éducateurs sociaux. Il est certes nommé durant certains cours non obligatoires, mais mériterait plus de place.

Malgré le fait qu'à l'heure actuelle, cette approche soit encore peu développée en Suisse romande, l'aborder et l'étudier favoriserait le développement de la prévention spécialisée dans notre pays.

8. BILAN DES QUESTIONS DE RECHERCHE ET DES OBJECTIFS

8.1 BILAN DES QUESTIONS DE RECHERCHE :

Comment les éducateurs de rue et les jeunes vivent-ils et définissent-ils la libre adhésion dans la prévention spécialisée ?

L'ensemble de mon écrit répond à cette question notamment au travers des citations et des éléments supplémentaires ressortis. On y voit les différentes visions, tant des professionnels que des usagers.

Ai-je une bonne vision de la libre adhésion ?

Je pense pouvoir répondre positivement à cette question. Ma première partie de l'analyse était basée sur le cadre théorique, complété par mes connaissances et ma vision de la libre adhésion. Par le fait que les bénéficiaires et les professionnels ont appuyé mes théories, je peux me positionner sur le fait que j'ai une bonne vision de la libre adhésion. Cependant, durant mon analyse des entretiens, quelques points-clefs auxquels je n'avais pas pensé sont ressortis. J'ai alors pu compléter mon analyse grâce à ces informations tirées des entretiens.

8.2 BILAN SUR LES OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

Au départ de ma recherche, je m'étais fixé différents objectifs touchant aux aspects professionnels et théoriques. Je vais donc vérifier dans ce chapitre, si je les ai atteints ou non.

8.2.1 OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Concernant les objectifs professionnels, ma recherche m'a permis, il me semble, d'y répondre de façon constructive.

- ❖ En effet, j'ai pu approfondir mes connaissances sur la libre adhésion.
- ❖ J'ai aussi, à travers mes analyses, réussi à mettre des mots sur l'outil de la libre adhésion.
- ❖ J'ai pu, à la suite des entretiens, comparer les différents points de vue des professionnels à deux niveaux hiérarchiques, éducateurs et cadre.
- ❖ Puis compléter et comparer la vision des professionnels par le regard que portent les jeunes sur cette approche.
- ❖ J'ai également approfondi mes connaissances pratiques par un appui théorique sur la prévention spécialisée, mais aussi grâce au projet qui a été mon terrain d'enquête.
- ❖ De plus, j'ai dû préparer mes entretiens, imaginer les questions, mettre en place des outils de recueil d'informations, retranscrire l'intégralité des propos, en retirer les informations pertinentes, etc.

L'ensemble de mes objectifs professionnels a donc été atteint.

8.2.2 OBJECTIFS THÉORIQUES

Pour les objectifs théoriques, voici mon bilan :

- ❖ Grâce à mes deux analyses, à l'échelle d'une recherche telle que la mienne, j'ai eu la possibilité de cibler différents aspects du principe de libre adhésion.
- ❖ En rédigeant mon cadre théorique, j'ai eu l'opportunité de développer mes connaissances au sujet des concepts proches de la libre adhésion.
- ❖ J'ai eu la capacité de mettre en avant les liens explicites entre la libre adhésion et les concepts considérés comme voisins.
- ❖ Le contenu même de mon travail de bachelor est une base théorique de la libre adhésion, issue de la pratique et mettant en avant des éléments clefs de ce concept.

Par conséquent je peux conclure en disant que j'ai répondu aux différents objectifs fixés au préalable.

9. BILAN DU PROCESSUS D'APPRENTISSAGE

9.1 LIMITES DE LA RECHERCHE ET RÉAJUSTEMENTS

9.1.1 LES ÉCHANTILLONS

La première limite de ma recherche est une limite touchant à la méthodologie. Elle se trouve être le nombre restreint d'individus des différents échantillons, que j'ai pu interroger. Ma recherche est qualitative et non quantitative, cependant je pense qu'un échantillon un peu plus large aurait pu être plus riche et représentatif.

J'ai conscience du fait que n'avoir qu'une personne représentant les cadres ne peut pas être assimilé à un avis commun aux cadres, mais est considéré comme un point de vue individuel. C'est pourquoi j'ai décidé, lors de mes citations, d'intégrer Sarah, cheffe de service, au groupe « professionnel » et non de la séparer en la considérant comme représentative d'un groupe à part entière.

Quant aux jeunes, j'avais pour objectif de m'entretenir avec au moins trois d'entre eux. Malheureusement cela n'a pu se réaliser. Je suis néanmoins satisfaite d'avoir pu obtenir deux interlocuteurs différents auprès de la population bénéficiaire.

Le fait est que les circonstances de ma recherche n'ont pas favorisé une récolte de données plus vaste, dans les délais impartis.

9.1.2 FAIRE AVEC LA LIBRE ADHÉSION ET LA DISTANCE

Pour être cohérente avec ma thématique, j'ai décidé d'approcher les jeunes sur un principe de libre adhésion. Il m'a donc fallu me préparer à ce que certains entretiens prévus n'aboutissent pas. La libre adhésion pouvant parfois freiner ce type de recherche.

De plus, l'éloignement était un élément supplémentaire à prendre en compte. Effectuer un entretien à distance peut être délicat et amoindrir la motivation et l'investissement des individus conviés.

En ce qui concerne ma récolte de données auprès des usagers, il y a eu de nombreux désistements, et ce, souvent au dernier moment. Au départ cinq à six jeunes portaient intérêt à ma démarche et étaient ouverts à l'idée de participer à ma recherche. Les différents rendez-vous avaient même pu être fixés. Malheureusement, je n'ai, finalement, pu m'entretenir qu'avec deux d'entre eux.

J'ai tenté, à une ou deux reprises, de relancer les autres jeunes tout en respectant la libre adhésion. Ne voulant pas insister de façon oppressante, et n'ayant pas le temps de prendre contact avec de nouveaux jeunes, j'ai décidé de me focaliser sur les deux entretiens obtenus, qui étaient, par ailleurs, particulièrement riches.

Avec le recul, je réalise qu'il aurait certainement été préférable que je me rende sur place. En effet, je pense qu'une rencontre « face à face » aurait été plus motivante pour les jeunes avec qui j'avais contact. De plus, j'aurais certainement dû m'organiser de façon à disposer de plus de temps pour que ma récolte de données soit plus importante.

9.1.3 LA DIFFICULTÉ DE L'EXERCICE

Au départ, mon travail de bachelor avait pour objectif de questionner la place, le rôle et l'impact de la libre adhésion dans le métier d'éducateur de prévention spécialisée. Très rapidement j'ai pourtant réalisé que la libre adhésion n'avait, pour l'heure, pas encore été conceptualisée en éducation sociale. Certes, il existe différents travaux pour les animateurs sociaux culturels, mais pour les éducateurs aucun écrit scientifique n'a été rédigé. J'ai par conséquent redirigé mon écrit et ai décidé de fournir un essai de conceptualisation sur ce principe.

Selon le Larousse, la conceptualisation se définit ainsi : « *Elever au niveau du concept des pratiques empiriques : organiser en concepts* ». (Larousse, 2018)

Conceptualiser est un exercice que je n'ai jamais pratiqué. J'ai, au cours de ma formation théorique, déjà analysé des pratiques empiriques dans différents écrits, mais uniquement en comparaison avec des concepts déjà existants. Le fait est qu'à différentes reprises, je me suis sentie perdue. J'avais le sentiment de ne pas avoir les compétences et les outils nécessaires à cette pratique. J'ai donc dû, plusieurs fois, rediriger mon écrit, en questionner la logique et la cohérence.

Ce point me confronte également à mes propres limites. En effet, lors d'une telle recherche, si il est important de questionner les limites du contenu, de la méthodologie, de la recherche, il est indispensable de se remettre en question. Tout au long de la construction de l'écrit, il est nécessaire de s'interroger sur ses capacités, ses carences pour pouvoir y répondre au mieux, se réajuster et s'améliorer.

J'ai le sentiment que mes différentes remises en question m'ont permis d'améliorer mon écrit, d'éviter au mieux la subjectivité et de me rééquilibrer lorsque je déviait de mon fil rouge.

9.2 BILAN PERSONNEL

Cette recherche m'a permis de travailler certains de mes points faibles.

9.2.1 L'ORGANISATION

Tout d'abord avant cet exercice, il m'était très difficile de me projeter sur la durée. Je n'ai jamais eu pour habitude de me prendre à l'avance lors de la rédaction d'écrits. Je n'irai pas jusqu'à qualifier mon fonctionnement de « dernière minute », mais ça n'en est pas loin.

Une recherche telle que celle effectuée dans mon travail de bachelor demande des mois de travail. C'est pourquoi j'ai été dans l'obligation de me fixer des délais et de m'imposer un programme. Il m'a parfois été dur de le respecter, mais dans l'ensemble je suis satisfaite de l'évolution régulière de ma rédaction.

9.2.2 LA CONFIANCE EN SOI

En second lieu, cet écrit m'a permis de travailler sur ma confiance en moi. En effet, au départ j'ai trouvé particulièrement difficile de me lancer dans cet essai de conceptualisation. De ma place d'étudiante en fin de formation, je ne me sentais pas en mesure d'effectuer cet exercice. Quelle légitimité pouvais-je avoir de me positionner en tant qu'experte ?

Néanmoins, la consigne de rédaction de cet écrit était de se positionner de cette façon. J'ai donc dû faire un véritable travail sur moi pour ne pas me focaliser sur mes lacunes, mais au

contraire m'appuyer sur mes compétences. Je pense avoir finalement trouvé un bon équilibre. Je n'ai pas fait abstraction de mes difficultés, pour autant je ne les ai pas laissées prendre le dessus sur ma recherche.

9.2.3 L'ORTHOGRAPHE ET LA SYNTAXE

De plus, ayant quelques difficultés en orthographe et en syntaxe, cet exercice m'a poussée à travailler assidûment ce point. Tout au long de la rédaction de ce travail, j'ai commencé par un premier jet d'écriture que je prenais la peine de le relire pour corriger au mieux mes différentes fautes d'accords, d'orthographe, mes répétitions, etc. Cependant, j'ai conscience que la relecture extérieure, effectuée par Valérie Gay-Crosier, a amélioré la qualité rédactionnelle de cet écrit.

9.2.4 ACQUISITION

Pour finir, j'ai réalisé à quel point un travail de recherche aussi conséquent a augmenté mes diverses connaissances sur le sujet traité et les thématiques voisines. Je suis particulièrement enchantée de tous les apports que ce travail m'a apportés.

9.3 POSITIONNEMENT PROFESSIONNEL

Ce travail de bachelor m'a confortée dans mes aspirations professionnelles. Bien qu'avant même d'effectuer cette recherche je me sentais déjà plus proche du secteur prévention spécialisée que du travail en foyer, il a confirmé que mes valeurs et ma vision du métier d'éducateur sont en accord avec cette approche.

Travailler durant de nombreux mois sur le principe de libre adhésion, me questionner à son sujet et le remettre en question, m'a renforcée dans ma vision positive de cette méthode. Je suis d'autant plus persuadée que cette dernière permet un respect total du bénéficiaire, et contribue à des liens sains.

Ce qui a particulièrement contribué à renforcer mon opinion, ce sont les retours des bénéficiaires. D'entendre qu'ils se sentent respectés, écoutés, maîtres de leur destin est déjà un élément important. Mais qu'ils confirment le fait que la relation est ressentie comme vraie, sincère, authentique et réciproque m'a grandement marquée.

En tant que professionnelle, même si cette vision peut paraître utopique, j'aspire à vivre chacune de mes relations aux bénéficiaires, dans la sincérité et l'authenticité. Le travail de rue le permet d'autant plus, car le seul lien entre le jeune et le professionnel et la relation en elle-même. Il n'existe pas de structures concrètes qui les encadrent.

D'autre part, cette recherche m'a permis d'acquérir de nouveaux outils. J'ai aussi eu l'opportunité d'en approfondir d'autres, déjà acquis lors de mes formations pratiques et théoriques tels que, méthodologie de recherche, récolte de données, guide d'entretien, etc.

10. CONCLUSION

10.1 RÉSUMÉ DES RÉSULTATS

Dans la synthèse de mon analyse, j'ai décidé de séparer mes différentes théories en trois catégories. Les éléments ressortis étant entremêlés dans mon analyse, il me semblait nécessaire de les classer. J'ai donc décidé de les trier de la façon suivante :

- Les aspects contextuels.
- Ceux touchant à la posture professionnelle et à l'agir.
- Les résultats attendus sur le bénéficiaire.

Concernant les « aspects contextuels », ce sont les éléments essentiels que l'éducateur doit prendre en compte. Ils sont indépendants de sa volonté et font partie intégrante de l'environnement dans lequel le professionnel va intervenir. Pour pouvoir s'adapter au mieux à ces derniers, s'y ajuster et les comprendre, le diagnostic de terrain est un outil clef. Il permet de mettre en avant les différents besoins, fonctionnements et compétences rassemblés sur un territoire et de composer au mieux avec ces éléments.

La catégorie « posture professionnelle » est celle qui contient le plus d'informations. Cela me paraît cohérent, car c'est au professionnel d'agir au mieux pour que la libre adhésion soit respectée et ait un impact positif sur la relation. Dans cette partie, beaucoup d'éléments ressortis sont en rapport avec la relation à l'utilisateur. Ce sont des éléments à prendre en compte, des stratégies à mettre en place pour réussir à entretenir le lien.

Quant à l'aspect « résultats attendus pour le bénéficiaire », je constate qu'il est inhérent à toute démarche d'un éducateur de prévention spécialisée, qui a pour but d'avoir un impact positif sur les jeunes. Les résultats attendus, sont donc les différents objectifs que l'éducateur espère atteindre lors de ses suivis individuels ou de groupes.

Le but premier de mon travail était de faire un essai conceptuel de la libre adhésion et je tiens à relever le fait qu'il me semble possible de le faire. Par contre, dans un travail tel que le mien, qui a été réalisé sur un temps court et a collecté un nombre restreint de données, il eut été utopique d'imaginer pouvoir véritablement conceptualiser la libre adhésion. Cependant on y retrouve déjà certaines bases qui devraient être encore développées et approfondies pour prétendre à une véritable conceptualisation de ce principe.

10.2 ET SON AVENIR

Je tiens à relever que lors de ma formation pratique, j'ai été concrètement confrontée aux problématiques et freins vécus par la libre adhésion. De par l'évolution des lois, l'attente de résultats quantitatifs et non qualitatifs, et la volonté de la société en générale de collecter un maximum d'informations sur les individus, la libre adhésion est mise à mal et lésée.

Certains des professionnels craignent pour la suite et l'avenir de la prévention spécialisée. Elle est de plus en plus remise en question par la politique des départements, des mandataires.

« On sait qu'à terme on ne durera pas en France. On risque de ne pas tenir parce qu'on nous demande de passer outre la libre adhésion. [...] Je pense qu'on ne va plus exister sous cette forme-là ».

Entretien Jessica

Ce travail de recherche a aussi été pour moi un moyen de revendiquer la nécessité de maintenir la libre adhésion, malgré le fait que de plus en plus de modèles tendent à l'éteindre. Il est important à mes yeux de défendre le fait que la libre adhésion permet énormément de choses et que malgré sa mise en danger elle est nécessaire à l'approche de certains publics.

C'est pourquoi il y a urgence d'écrire à son sujet, d'en laisser des traces, de la conceptualiser pour lui donner de la valeur et surtout légitimer son existence en tant que telle. L'écriture et un des meilleurs moyens d'expliquer, mais surtout de transmettre le savoir. J'ai donc espoir, qu'à l'avenir, un concept scientifique sur la libre adhésion sera écrit, et qu'il lui permettra de perdurer plus que ce que l'on pourrait imaginer.

10.3 EMERGENCE DE NOUVEAUX QUESTIONNEMENTS

Ayant été engagée en tant qu'éducatrice de rue sur le canton de Vaud, je vais à l'avenir, pouvoir vivre la libre adhésion en tant que professionnelle. Et ce que la libre adhésion est la même en Suisse ? Y a-t-il des différences ? Est-ce que cette recherche va me permettre d'avoir une meilleure approche sur le terrain ? Est-ce que le terrain va modifier et enrichir ma vision théorique de cet aspect ? Tant de questions qu'il me reste à expérimenter.

11. RÉFÉRENCES

11.1 BIBLIOGRAPHIE

- Bacqué, M.-H., & Biewener, C. (2013). *L'empowerment, une pratique émancipatoire*. Paris: La Découverte .
- Bonnet, G. (?). la relation éducative en Prévention Spécialisée. *les cahier de l'actif*, pp. 151-162.
- Bourassa, M., Bélair, L., & Chevalier, J. (2007). les outils de la recherche participative. (acelf, Éd.) *éducation et francophonie*.
- cadre de référence de la prévention spécialisée dans les Hauts-de-Seine. (2014). Haut-de-Seine, France .
- Calvès, A.-E. (2009). les mots du développement. *revue tiers monde*, pp. 735- 749.
- Charte départementale de la prévention spécialisée. (2013). Belfort, France.
- Clot, Y. (2017). *travail et pouvoir d'agir*. Puf .
- D'Hombres, M., & Scherer, B. (2012). *Au 143 rue Félix Pyat, Parc Bellevue, Histoire d'une copropriété à Marseille, 1957-2011*. Aix-en-provence: REF.2C.
- Duc, S. (2014). *l'éducation de rue et la relation de confiance avec les jeunes*. Sierre: travail de Bachelor, orientation éducation sociale, Hes-so Sierre.
- Freire, P. (1967). *L'éducation: pratique de la liberté*. Rio de Janeiro: Editora.
- Hug, C., Bakunda, V., & Gay-Crosier, C. (2017). *D'une réalité à l'autre, une histoire de partage*. Sierre: Hes so Travail social.
- Le Bossé, Y. (2003). de l'"habilitation" au "pouvoir d'agir": vers une appréhension plus circonscrite de la notion d'empowerment¹. *nouvelles pratiques sociales*, 16(2), pp. 30-51.
- Le Goaziou, V., & Mucchielli, L. (2015). *Eduquer dans la rue*. Rennes: Presse de l'EHESP.
- Le Rest, P. (2001). *La prévention spécialisée; outils, méthodes, pratiques de terrain*. Paris: L'Harmattan.
- Le Rest, P. (2004). *Méthodologie et pratiques éducatives prévention spécialisée*. Paris: L'Harmattan.
- Nanchen, M. (2002). *Ce qui fait grandir l'enfant, affectif normatif: les deux axes de l'éducation*. Saints-Georges: Saint-Augustin.
- Palazzo, & C. (2016). *genre et citoyenneté*. Sierre, Suisse .
- Réjane, S. (2000). zones d'éducation prioritaires: enjeux d'une politique. *revue européenne des migrations internationales*, 16(3), pp. 7-28.
- Saul, A. (1975). *Manuel de l'animateur social*. Paris: Le Seuil.
- secrétariat général du comité interministeriel de prévention de la délinquance. (2014, Mai). stratégie nationale de prévention délinquance. *guide pratique sur la participation des équipes de prévention spécialisée à la mise en oeuvre de la stratégie nationale de prévention de la délinquance*. République Française.

11.2 SITOGRAPHIE

(2017, Juin 06.06.2017). Récupéré sur CNLAPS: <http://www.cnlaps.fr/>

groupe ADDAP 13, s. (2017, 05 01). *Groupe ADDAP 13*. Récupéré sur <https://www.addap13.org/>

Larousse. (2018, 08 22). *Encyclopédie*. Récupéré sur Larousse: <https://www.larousse.fr/encyclopedie>

République Française. (2007, mars 5). *legifrance, le service public de la diffusion du droit*. Récupéré sur legifrance.gouv.fr:
<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2007/3/5/INTX0600091L/jo#JORFSCTA00000901532>

service public, a. d. (2018, 09 24). *historique de la prévention spécialisée*. Récupéré sur EPDA de prévention spécialisée: <http://www.epdaprevention.org/qui-sommes-nous/etablissement/historique/>

Tilman, F., & Grootaers, D. (2018, 08 10). *Empowerment ! de quoi s'agit-il ?*. Récupéré sur Le grain atelier de pédagogie sociale :
http://www.legrainasbl.org/index.php?option=com_content&view=article&id=461:l-empowerment-de-quoi-s-agit-il&catid=9&Itemid=103#sdfnote5sym

11.3 IMAGES

Synthèse de l'analyse ; signe environnement <http://www.chantepie.fr/accueil/dossiers/109-1131/economisons-nos-ressources>

Synthèse de l'analyse ; bonhomme blanc et flèches
<https://i.pinimg.com/736x/02/0c/63/020c6322e2afc9b854acc6445ac5d949--gifs-stock-photos.jpg>

Synthèse de l'analyse ; bonhomme libéré <http://www.livethegreatescape.com/one-year-since-our-great-escape>

12. ANNEXES

12.1 QUESTIONS DES ENTRETIENS

Questionnaire entretiens jeunes

Nom d’empreint	Âge / Sexe	Date de l’entretien	Durée

Questions	Réponses	Commentaires
1. Quelle est ta définition de la libre adhésion ?		
2. Face à cet extrait ?		
3. Comment ta relation à l’éducateur a-t-elle démarré ?		
4. Est-ce que la libre adhésion a un impact sur ta relation à l’éducateur ?		
5. Si oui lesquels ? si non pourquoi ?		
6. Qu’est-ce qui pourrait faire que tu décides d’abandonner le lien ?		
7. Qu’est-ce que cette relation t’apporte ?		
8. Est-ce que les éducateurs de rue pourraient travailler sans ?		
9. S’ils travaillaient avec l’aide contrainte, qu’est ce qu’il s’y jouerait ?		
10. Sur une échelle de 1 à 5 dans la relation, qu’est ce qui est le plus important ?		
11. Est-ce que la loyauté enlève la libre adhésion ?		
12. Y a-t-il quelque chose d’autre qui te semble important ?		

Questionnaire entretiens professionnel

Nom d'emprunt	Âge / Sexe	Date de l'entretien	Durée

Questions	Réponses	Commentaires
1. Quelle est ta définition de la libre adhésion ?		
2. Face à l'extrait		
3. Comment rentres-tu en contact avec les jeunes ?		
4. As-tu des outils que tu assimilerais à la libre adhésion, pour entrer en contact ?		
5. As-tu des outils pour maintenir le lien malgré la libre adhésion ?		
6. Est-ce que la libre adhésion a un impact sur ta relation aux jeunes ?		
7. Si oui lesquels ? si non pourquoi ?		
8. Est-ce que votre équilibre entre la posture affective et normative est différentes que dans d'autres environnements de travail ?		
9. Est-ce que les éducateurs de rue pourraient travailler sans la libre adhésion ? Lâchage scolaire		
10. Comment savoir quand on doit lever le secret professionnel ?		
11. Si vous travailliez avec l'aide contrainte, qu'est ce qu'il s'y jouerait ? toucheriez-vous le même nombre de personnes ?		
12. Sur une échelle de 1 à 5 dans la relation, qu'est ce qui est le plus important ?		
13. Est-ce que la loyauté enlève la libre adhésion ?		
14. Est-ce que tu vois une réelle double adhésion ?		
15. Y a-t-il quelque chose d'autre qui te semble important ?		

12.2 ACCORD DU GROUPE ADDAP 13



Association Départementale pour le Développement des Actions de Prévention 13

Sarah FURRI
Cheffe de service Addap13- service centre-ville
sarah.furri@addap13.org
06.99.04.47.34

Marseille, le 16 octobre 2018

Madame, monsieur,

Je soussignée, madame Sarah Furri, cheffe de service éducatif, sous couvert de ma directrice madame Brun Elisabeth, atteste que mademoiselle Coline Gay-Crosier a bien effectué un stage en tant qu'éducatrice spécialisée du 1^{er} septembre 2016 au 30 janvier 2017. Elle a effectué son stage sur le quartier de Bellevue Félix Piat dans le 3^{ème} arrondissement de Marseille, en France.

Dans le cadre de ses écrits nous l'autorisons à citer l'institution Groupe Addap13 ainsi que les membres du service, sous couvert du respect des valeurs et de l'éthique de notre association.

Je reste à votre disposition si vous souhaitez plus de renseignements et d'échanges.

Je vous prie de croire en mes considérations.

Sarah Furri

Cheffe de service

Groupe Addap 13
Service Marseille Centre
14, Quai de Rive Neuve - 13007 MARSEILLE
Tél. 04 91 33 50 83 - Fax 04 91 33 07 52
service.centre@addap13.org

Prévention Spécialisée

Service Marseille Centre

Courriel : service.centre@addap13.org

14, Quai de Rive Neuve - 13007 Marseille - Tél : 04.91.33.60.83 - Fax : 04.91.33.07.52

12.3 ACCORD DES CRÉATRICES DU MODULE LIBRE



Vanessa Bakunda <vanessa.bakunda@gmail.com>

ven. 12.10.2018 16:21

Marquer comme non lu

À : Coline Gay-Crosier;

Bonjour,

Je soussigné, Vanessa Bakunda, autorise Coline Gay-Crosier à me citer dans le cadre de son travail de Bachelor.

Bonne journée

Envoyé de mon iPhone

Be green, keep it on the screen



Charlène Hug <charlene_hug@hotmail.com>

mer. 17.10.2018 13:20

Marquer comme lu

À : Coline Gay-Crosier;

Bonjour,

Je, soussigné Charlene Hug, autorise Coline Gay-Crosier à me citer dans le cadre de son Travail de Bachelor.

Belle journée,
Charlène Hug

Be green, keep it on the screen